



Clessé

BULLETIN MUNICIPAL 2025



*À la cantine, de la bonne cuisine !
C'EST BON, C'EST FAIT MAISON !*



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Éditorial	1
Réunion de Conseil Municipal - Taux d'imposition - Budget prévisionnel	2
Voirie - Cimetière - CCAS - Recensement des personnes vulnérables	3
Plan d'eau - DECI - Argent de poche - Cérémonie de citoyenneté	4
Plan communal de Sauvegarde	5
Bâtiments communaux - Matériels - Accessibilité	6
Cadre de vie	7
Petite enfance - Enfance - Jeunesse	9

VIE SCOLAIRE

École de Violine	10
------------------	----

VIE COMMUNAUTAIRE

L'Agglo 2B et les énergies renouvelables - Dépôts sauvages : des caméras pour identifier et verbaliser	11
--	----

ZOOM SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	12
--	----

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes	14
APE	16
Clessé Solidaire- Cyclo Randonneurs Clesséens	17
Loisirs et Partage	18
Club des aînés - Pieds au plancher	20
ESBC	21
Amicale des donneurs de sang - La cie à chant tourné	22
Communauté locale	23

VIE LOCALE

Hommage - Visite estivale - Gestes qui sauvent	24
Borne de recharge - Tour cycliste 79 - Visite de la carrière	25
Panneau Pocket - Vide commune - Le saviez-vous -Estève PINHEIRO	26

ZOOM SUR NOTRE RESTAURANT SCOLAIRE	27
---	----

VIE PRATIQUE

Renseignements utiles	30
Loisirs	33
Démarches administratives	34
Locations de salles	35
Tarif matériel Comité des Fêtes	36
Numéros utiles	37
Commerçants - Artisans	38
Agriculteurs	39
Producteurs locaux - Gîtes	40

ÉDITO

A l'heure où j'écris ces lignes, une motion de censure a fait tomber le gouvernement BARNIER et M. BAYROU vient d'être nommé 1er ministre. A l'heure où vous lirez ces lignes, sera-t-il encore en poste ?

Depuis quelques mois, notre Vème république montre toute sa fragilité lorsqu'une majorité absolue n'occupe pas l'assemblée. Pas de ligne directrice, pas de budget, une France à l'arrêt ... Les parlementaires siégeant au sein de l'Assemblée nationale sont censés nous représenter et légiférer pour le bien commun. Malheureusement, ils nous offrent bien trop souvent un spectacle navrant. Certes, il est plutôt sain que tous nos élus n'aient pas la même vision, mais est-il nécessaire de s'invectiver ? de se manquer de respect ? Ne devrait-il pas y avoir un intérêt supérieur, celui de la France et des Français, qui devrait permettre de trouver des compromis, au moins jusqu'aux prochaines élections ?

Heureusement, une grande majorité d'élus ne se comportent pas ainsi. Ils œuvrent pour l'intérêt collectif, pas pour leur intérêt personnel ou l'intérêt des partis. C'est le cas de vos élus de Clessé. Je rappelle, qu'hormis le Maire et les adjoints, les conseillers municipaux sont bénévoles et ne perçoivent aucune indemnité. Ils donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour le bien-vivre à Clessé.

Il en est de même pour les bénévoles des associations. Tous s'investissent pour proposer des manifestations et apporter un dynamisme à la commune.

Vous pourrez le constater à la lecture de ce bulletin ... Les pages « vie municipale » vous retracent les actions menées par vos élus. Les pages « vie associative », celles menées par vos associations. Il est indéniable que nous avons une commune pleine de richesses humaines (à défaut de richesses matérielles). Loin de moi l'idée qu'ici tout est parfait. Mais, sans aucun doute, nos députés pourraient s'inspirer de ce qui se passe en bas, dans nos petits territoires, pour emmener la France vers des jours meilleurs.



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Clessé se réunit une fois par mois (sauf en juillet). Les réunions ont lieu en principe le dernier jeudi du mois. Les dates peuvent être modifiées selon les impératifs liés aux agendas réglementaires ou personnels.



TAUX D'IMPOSITION

Lors de sa séance du 23 mars 2024, le conseil a voté la reconduction des taux d'imposition :

- Taxe foncière bâti (TFB) : 32,77 %
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : 43,80 %
- Taxe d'habitation (TH et THLV) : 10,96 %

Commission Finances :

Responsable :
Christine SOULARD

Membres élus :
Jean-Marie BIRTEGUE
Nadia BLANCHARD
Mickaël AIGUILLON
Dominique LIAULT

La taxe d'habitation sur les **résidences principales** est supprimée depuis le 1er janvier 2023. Néanmoins, la taxe d'habitation reste due pour tous les locaux meublés occupés par :

- le propriétaire ou usufruitier, ou locataire lorsqu'il dispose du local comme résidence secondaire,
- les sociétés, associations et organismes privés, lorsque ces locaux ne sont pas soumis à la cotisation foncière des entreprises (CFE),
- les organismes de l'État, des départements et des communes, ainsi que par les établissements publics scientifiques, d'enseignement et d'assistance, lorsque ces locaux sont sans caractère industriel ou commercial.



La commune a instauré en 2023 une taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). Vous devez payer la THLV si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un logement à usage d'habitation non meublé vacant depuis plus de 2 ans (au 1er janvier de l'année d'imposition).

BUDGET PRÉVISIONNEL*

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	213 349 €	Produits des services (cantine, pêche ...)	48 170 €
Charges de personnel	333 260 €	Impôts et taxes	373 384 €
Charges financières	14 776 €	Remboursement charges de personnel	10 500 €
Autres dépenses	93 910 €	Dotations, participations	153 526 €
		Autres recettes (locations, remb assur ...)	79 924 €
Virement section d'investissement	189 000 €	Excédents 2023	178 791 €
TOTAL DÉPENSES	844 295 €		844 295 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution 2023	189 881 €	Excédent capitalisé	229 230 €
Grosses réparations bâtiments	20 265 €		
Travaux de voirie	48 800 €	Subventions attendues	292 904 €
Acquisitions matériel	21 059 €	FCTVA	63 222 €
Aménagement du cimetière	26 808 €	Autres recettes	5 726 €
Aménagement cadre de vie	11 000 €		
Défense incendie	21 000 €		
Rénovation Espace Carmin	229 996 €		
Nature et transition	5 000 €		
Salle de motricité école	50 379 €		
City-stade	63 783 €		
Remboursement d'emprunts (capital)	88 255 €		
Autres dépenses	3 856 €	Virement reçu section fonctionnement	189 000 €
TOTAL DÉPENSES	780 082 €		780 082 €

*voté au budget supplémentaire en octobre 2024

VOIRIE

Divers travaux ont été réalisés au cours de l'année :

- Curage de fossés Chemin de la Bodinière
- Remplacement d'une buse au chemin de la Gorère
- Création d'une déviation des eaux pluviales à La Roche

Nous avons également effectué des travaux de point-à-temps (PATA) pour limiter la dégradation des routes, avec l'application de 15 tonnes de goudron. Trois portions de route sont actuellement en cours d'étude pour du reprofilage de chaussées.

Comme pour les années précédentes nous sous-traitons le balayage de nos 2 bourgs. Les dates de passage pour l'année

2025 seront les 11 février, 24 avril, 19 juin, 5 août, 21 octobre et le 9 décembre.



Commission Voirie :

Responsable :
Dominique LIAULT

Membres élus :
Mickaël AIGUILLON
Sébastien PLAUD
Yannick BOIZUMEAU
Jacques PÉROCHON

CIMETIÈRE

Pour la quatrième année consécutive, une tranche de travaux pour la reprise de concessions a été effectuée. C'est 25 tombes qui ont été reprises pour un montant de 22 075,60€ Afin de mettre en œuvre notre projet de cimetière naturel,



la préparation du terrain ainsi que des plantations ont été faites durant le printemps.

Commission
Cimetière :

Responsable :
Nadia BLANCHARD

Membres élus :
Carine BLANCHARD
Jacques PÉROCHON
Myriam GERMAIN
Danielle GUIGNARD

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CCAS poursuit ses actions sociales en traitant les demandes transmises par les services sociaux. Après examen des dossiers, nous avons régulièrement accordé des aides d'urgence.

Comme chaque année, nous avons profité du 11 novembre pour organiser un repas à destination des plus de 65 ans. Cette année, petite nouveauté avec la présence d'Anthony

DOUX pour animer la soirée en chansons, accompagné de son accordéon, offrant à nos aînés un moment chaleureux qui leur a rappelé de beaux souvenirs de jeunesse.



CCAS :

Présidente :
Christine SOULARD
Responsable :
Dominique LIAULT
Membres élus :
Christine ROCHER
Myriam GERMAIN
Danielle GUIGNARD

Membres :
Nathalie POUET
Marie-Thérèse RIX GEAY
Jérôme DECOUST
Roger LEMAY

RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES ET ISOLÉES

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémie, séisme...), la mairie gère un registre des personnes les plus vulnérables. Ce dernier est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. L'inscription reste toutefois facultative.

Toute personne âgée ou personne en situation de handicap qui le demande peut s'inscrire.

- Personne âgée de plus de 65 ans,
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail,
- Adulte en situation de handicap (bénéficiaires AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance travailleur ou titulaires d'une pension d'invalidité).

Il suffit de contacter la mairie de Clessé au 05 49 72 01 02 ou mairie@clesse79.fr.

PLAN D'EAU

Malgré une météo estivale chaotique, la fréquentation des pêcheurs reste élevée et le bilan financier de la saison 2024 s'est avéré très positif. Ce plan d'eau, dédié à la pêche, est aussi un lieu de détente pour les balades et les pique-niques. L'espace est équipé de deux abris, de toilettes, de jeux pour enfants et nous envisageons l'installation d'un barbecue.

Pour la saison prochaine, deux nouveaux contrôleurs de pêche viennent renforcer l'équipe : Lionel POYAU et Claudy FREMONDEAU. Merci de leur réserver un bon accueil !



Commission
Plan d'eau :

Responsable :
Dominique LIAULT

Membres élus :
Mickaël AIGUILLON
Sébastien PLAUD
Sébastien QUINAULT
Danielle GUIGNARD
Membres :
Gabriel MARQUIS
Jean-Marie LEBOEUF
David VOUHÉ
Lionel POYAU
Claudy FREMONDEAU

DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Le programme de défense incendie, initié en 2018, suit son cours et nous espérons le finaliser d'ici la fin de ce mandat. La dernière réalisation en mutualisation a eu lieu à La Fichardière. Quatre autres sites sont à l'étude pour l'installation de réserves incendie. Selon notre budget, ces travaux devraient se dérouler en 2025.



Commission DECI :

Responsable :
Dominique LIAULT

Membres élus :
Jean-Marie BIRTÈGUE
Mickaël AIGUILLON
Yannick BOIZUMEAU
Sébastien QUINAULT

ARGENT DE POCHE

À l'été 2024, la municipalité a souhaité reconduire le programme "argent de poche". Quatre jeunes ont accepté cette offre et ont pris part activement à des travaux d'intérêt communal : Amélie CHAMARD, Naya LARGEAUD, Annaëlle ROUX et Théo BIRTEGUE se sont ainsi engagés pour un total de 40 demi-journées, rémunérées à 15 € chacune, soit un budget de 600 € pour la commune.

Durant cette période, ils ont réalisé diverses missions, notamment le ménage à l'école, le nettoyage de la salle de sports, de la peinture, ainsi que le balayage de la voirie. Ce dispositif a non seulement contribué à l'entretien de la commune, mais a également permis à ces jeunes d'acquérir une petite expérience.



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Afin de préparer les élections européennes du 9 juin, la municipalité de Clessé avait décidé d'organiser le samedi 25 mai une cérémonie de citoyenneté. L'invitation a été lancée à une vingtaine de jeunes entre 18 et 20 ans ; 6 ont répondu favorablement et ont reçu leur 1ère carte électorale des mains de Mme le Maire. Cette carte a finalement servi plus que prévu puisque la dissolution surprise de l'assemblée nationale a provoqué des élections législatives les 30 juin et 7 juillet.

Afin de se familiariser avec les institutions françaises et européennes, il leur a été également remis deux livrets écrits par Jean-Claude GAILLARD :

- ✓ « Tout ce qu'un jeune français doit savoir »
- ✓ « L'Union européenne »



Maxime PROTEAU - Chloé TOURAINE - Élisabeth BOISSINOT - Mme Le Maire - Émilien MAUPOINT - Bastien BOURREAU - Juliette COUTURIER

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE //////////////////////////////////////

Au regard du changement climatique et de ses conséquences, au regard des risques de catastrophes naturelles, le 21 octobre 2022, la commune a été notifiée par la préfecture d'une obligation de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dans un délai de 2 ans (principalement au titre du risque sismique de niveau 3). Après une élaboration de plusieurs mois, **celui-ci a été approuvé en conseil municipal le 29 septembre 2024.**

A quoi sert un Plan Communal de Sauvegarde ?

Le premier objectif d'un PCS est de réduire l'impact d'un éventuel événement exceptionnel qui viendrait frapper notre territoire et ses habitants. Cet outil, réalisé à l'échelle communale, sert à planifier l'organisation et les actions nécessaires pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques recensés (événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires).

Comment ont été définis les risques ?

Les risques ont été établis sur la base des vulnérabilités présentes et à venir, en s'appuyant sur le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs des Deux-Sèvres (DDRM79) et sur le site Géorisques.



Le PCS est-il communiqué à la population ?

Le PCS est un outil interne à la mairie qui contient des données ne pouvant être diffusées dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Un livret découlant du PCS et contenant l'essentiel des informations est diffusé à la population : le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Où puis-je me procurer le DICRIM ?

Il est :

- Distribué en même temps que ce bulletin dans votre boîte aux lettres
- Consultable/téléchargeable sur le site internet de la commune www.clesse79.fr
- Disponible en mairie (pour ceux qui ne l'auraient pas reçu)

Comment est activé le PCS ?

C'est à la connaissance d'un phénomène à risque élevé, imminent ou juste produit, que le maire entouré de la cellule de crise active le PCS. Nous espérons bien sûr n'avoir jamais besoin de recourir à cette solution.

A qui puis-je m'adresser pour en savoir plus ?

Mme le Maire et le référent sécurité (M. Jacques PEROCHON) sont vos interlocuteurs en cas d'interrogation.

POUR ALLER PLUS LOIN ... LE PLAN FAMILIAL DE MISE EN SURETÉ

La préparation à la gestion de crise est une responsabilité partagée. Elle incombe aux pouvoirs publics **mais également à chaque citoyen**. Le guide « Je me protège en famille » vous aidera à organiser votre autonomie durant cette phase critique.

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/mon-plan-familial-de-mise-en-surete>

Ce document est élaboré par la Direction de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

SALLE DE MOTRICITÉ

Comme annoncé dans le bulletin précédent, la salle de motricité de l'école de Violine, dont l'accès avait été interdit, a été réhabilitée. À la suite d'un appel d'offre, ce sont les entreprises BERTHELOT de Bressuire, AIGUILLON de Clessé et ARTS ET TRADITIONS de Secondigny qui ont effectué respectivement les travaux de charpente, de couverture et de plafond-isolation durant les vacances estivales. Les travaux

qui ont coûté 35 969.90 € HT ont permis de rouvrir la salle dès la rentrée scolaire de septembre. 50 % ont été financés par le fonds de concours solidarité de l'Agglo2B.

Commission Bâtiments communaux :

Responsable : Jean-Marie BIRTÈGUE

Membres élus :
Mickaël AIGUILLON
Dominique LIAULT
Sébastien PLAUD
Yannick BOIZUMEAU
Myriam GERMAIN
Danielle GUIGNARD

CHAUFFERIE DE L'ESPACE CARMIN

Le projet de chaufferie de l'Espace Carmin suit son cours ... Pour rappel, avec l'accompagnement du CRER (Centre Régionale des Energies Renouvelables), le choix s'est porté sur une chaudière à plaquettes de bois. Pour ce faire, la construction d'une chaufferie avec un silo de stockage est nécessaire. A la mi-2024, une fois le projet finalisé, un appel d'offres a eu lieu. Malheureusement, le retour des entreprises fut bien supérieur au budget initial, en particulier pour le gros œuvre. Ce surcoût, impossible à intégrer dans le budget communal, a obligé le bureau d'étude YAK INGENIERIE à revoir techniquement le projet. Une nouvelle consultation d'entreprises est lancée en ce début d'année. Le projet est donc décalé de quelques mois, avec un objectif de démarrage des travaux en mai. Ce contretemps permet à notre vieille chaudière au gaz de travailler un hiver supplémentaire ...



Aperçu avant / après

MATÉRIELS

Cette année, nous n'avions pas prévu de gros investissement sauf éventuellement le remplacement des pneus du tracteur et l'entretien des deux tondeuses.

Mais en décembre 2023 la commune a subi un gros cambriolage de son atelier avec une dégradation sur le Berlingo et une disparition de l'ensemble des outils portatifs et du matériel pour espaces verts.

Ce butin s'élève à 11 000 € avec une prise en charge par l'assurance à hauteur de 7 500 €. Après avoir étudié les différents devis, nous en avons racheté pour une valeur de 9 000 € dans les Ets Meunier et AD Talbot à BRESSUIRE.

Suite à ce problème récurrent, le conseil a opté pour l'achat et la mise en place d'une alarme sonore et vidéo sur l'ensemble du site.



Commission Matériel - Mutualisation :

Responsable : Mickaël AIGUILLON

Membres élus :
Dominique LIAULT
Sébastien PLAUD
Yannick BOIZUMEAU
Jacques PÉROCHON

ACCESSIBILITÉ

A Clessé, la commission travaille, entre autres, sur les espaces dédiés à la mobilité et au stationnement.

Les travaux réalisés et à venir au cours de cette année sont :

- peinture sur les passages piétons et les stops en agglomération
- accès du verger à la passerelle
- déplacement des panneaux entrée et sortie de bourg route de la Chapelle St Laurent
- mise en place de stationnement sur la chaussée route de Moncoutant et route de Boismé dans le but de ralentir les véhicules
- traçage et pose de panneaux de signalisation parking de l'école pour une meilleure fluidité à l'heure de rentrée et sortie des enfants.



Commission Accessibilité :

Responsable : Mickaël AIGUILLON

Membres élus :
Nadia BLANCHARD
Carine BLANCHARD
Jacques PÉROCHON

CADRE DE VIE

« VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Devant l'engouement de nombreuses communes pour le label, « Villes et Villages Fleuris » a décidé de revoir son organisation en optant pour des contrôles tous les 5 ans au lieu de 3. Ainsi notre visite de cette année a été reportée. Ce temps supplémentaire permet à la commune de continuer son travail de mise en valeur du patrimoine et développer tout ce qui concerne la protection de la nature.

COMPOSTAGE COLLECTIF

Le compostage collectif reste à disposition des habitants du bourg de Clessé ainsi que de Laubreçais. Huit points d'apport volontaire sont à votre disposition près des salles communales et des lotissements. Des bio-seaux sont disponibles en mairie pour ceux qui n'en n'ont pas.

Commission Cadre de vie /
Environnement :

Responsable :
Nadia BLANCHARD

Membres élus :
Christine ROCHER
Éloïse GERMAIN
Sébastien QUINAULT

Membres :
Dominique GUICHET
Delphine BOISSINOT
Jean-Luc BOURREAU

AMÉNAGEMENTS

Pour continuer de favoriser les déplacements doux, de nouveaux stationnements vélos ont été installés au cimetière, sur le parking du périscolaire et au plan d'eau.

Deux tables ont été installées près des terrains de pétanque du bourg.



NATURE ET TRANSITIONS

Le projet a été finalisé cette année avec les derniers aménagements :

- Mise en place de la communication : installé au verger, le grand panneau explicatif reprend les principales actions menées sur la commune et donne quelques exemples de la faune locale remarquable. C'est aussi le cas des petits panneaux disposés sur les sentiers dans le centre-bourg et au plan d'eau.
- Installation d'un abri et d'une clôture en bois au verger.

A noter qu'un des objectifs de départ était la connexion de la Voie Verte au bourg de Clessé par la création d'un sentier piétonnier cheminant le long de parcelles agricoles. Ce cheminement n'a pas pu être réalisé à ce jour.

Bilan financier : le projet étant soutenu par la région à hauteur de 70 %, le reste à charge pour la commune est de 7 639 €.



ACCOTEMENTS ET HAIES

Pour l'environnement, il nous est demandé de faire de la gestion différenciée pour l'entretien des haies et accotements.

En effet, pour la biodiversité, il serait bon que nous ne broyions pas pendant les périodes de reproduction (mars à septembre). Concernant les haies, les tailles sont déjà réalisées aux bonnes périodes.

Afin de mettre en place cette nouvelle façon de procéder, nous avons décidé de commencer par des tests pour évaluer ce qui est possible ou non.

Aussi au cours de l'été 2024, nous avons testé de broyer différemment, en laissant les bas-côtés et en faisant par contre plus régulièrement les car-

refours. Certains endroits n'ont pas posé souci, pour d'autres il était plus que temps de passer.

Les tests continueront en 2025, notamment sur quelques routes, à savoir celles de la Couture, les Pazotières, la Lande, la route rejoignant les Fréaux à la route de Féner, la route de St Benoît au château d'eau. Leurs bas-côtés seront désormais broyés en mars et octobre (les autres étant faites en avril et en septembre). Ces zones tests seront surveillées pour voir si les essais sont concluants ou s'il faut apporter des modifications avant d'étendre à toute la commune.

La sécurité restera quoi qu'il en soit la priorité.

Concernant les chemins, certains seront également broyés sur une largeur moins importante au printemps, laissant place à la promenade mais également à la biodiversité. En automne ils seront broyés totalement.

Nous savons que cette nouvelle façon d'entretenir ne fera pas consensus, mais il nous faut trouver des solutions. C'est en essayant et en ajustant que nous arriverons au meilleur compromis.

Vos retours seront les bienvenus pour faire avancer au mieux cette nouvelle gestion.

RUCHER COMMUNAL

La récolte de miel a été plus calme cette année, les ruches sont moins en forme. La météo y est sûrement pour quelque chose, le frelon asiatique et l'environnement aussi.

Les récoltes de miel (13 kg au printemps et 12 kg à l'automne) ont été réalisées par l'équipe de bénévoles qui gère

au quotidien le rucher. Nous profitons d'ailleurs de ce bulletin pour les remercier vivement pour leur investissement !

Pour participer à la préservation des abeilles, n'oubliez pas d'installer vos **Tap Trap** pour piéger le frelon asiatique, bientôt, vers fin mars. Les foyers qui ne sont pas encore venus récu-

pérer leur premier ou deuxième **Tap Trap** peuvent le faire à la mairie.

Bénévoles Rucher :

Louis- Marie BIROT
Jean-Luc BOURREAU
Robert HUT
Dominique ROCHER



LABEL APICITÉ

Un important travail de **sensibilisation** a été mis en place auprès de la population et des collectivités afin de préserver les abeilles au niveau national.

Clessé s'est inscrit dans cette dynamique en exigeant le respect de la biodiversité, en installant un rucher communal et en mettant en place des programmes de sensibilisation de la population, notamment à l'école.

Le label APICité permet de valoriser et encourager les initiatives des communes en faveur des abeilles domestiques, des pollinisateurs sauvages et de la biodiversité.

Après avoir obtenu dans le cadre du label, le niveau « une abeille » (démarche reconnue) en octobre 2022, Clessé a décroché une deuxième abeille (démarche remarquable).



PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance mis en place par l'Agglo2B a lieu une fois tous les 15 jours dans la salle du périscolaire selon un planning défini. Animé par Noémie, éducatrice de jeunes enfants, il permet un temps d'animation pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent. Pour s'inscrire : 06 24 24 40 59.

Commission Petite enfance /
Enfance / Jeunesse :

Responsable :
Nadia BLANCHARD

Membres élus :
Sébastien PLAUD
Éloïse GERMAIN
Sébastien QUINAULT
Danielle GUIGNARD



ÉCOLE

L'école de Violine compte toujours quatre classes avec quatre enseignantes aidées par nos deux ATSEM Adeline et Laurence.

L'année 2024 a été marquée par les travaux de la salle de motricité : au-delà de mettre en sécurité la charpente, ces travaux ont permis d'abaisser le plafond pour faire des économies de chauffage et d'obtenir une acoustique bien plus agréable dans cette salle.

Après avoir participé aux olympiades musicales des orchestres à l'école, nos élèves musiciens ont démarré à la

rentrée leur 3^{ème} et dernière année de pratique. Le budget alloué à cette activité pour cette année est 3 600 €.



Calendrier scolaire 2025 - ZONE A	
Vacances de Noël 2024-2025	21/12/24 au 06/01/25
Vacances d'hiver 2025	22/02/25 au 10/03/25
Vacances de printemps 2025	19/04/25 au 05/05/25
Pont de l'ascension	28/05/25 au 02/06/25
Vacances d'été 2025	05/07/25 au 01/09/25
Rentrée scolaire 2025	01/09/25
Vacances de la Toussaint 2025	08/10/25 au 03/11/25
Vacances de Noël 2025-2026	20/12/25 au 05/01/26
Le départ en vacances a lieu après la classe	
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués	

ÉCOLE DE VIOLINE //////////////////////////////////////

Pour cette année scolaire 2024-2025, l'école de Violine accueille **84** élèves, répartis en quatre classes :

- **Valérie HURY** : enseignante des TPS - PS - MS
- **Isabelle GAILLARD** : enseignante des GS - CP et directrice
- **Marie SMALL** : décharge de direction le **jeudi**, enseignante des GS - CP
- **Audrey GATARD** : enseignante des CE1 -CE2
- **Julie JENOT** : enseignante des CE2 - CM1 - CM2.



Pour aider l'équipe enseignante, il y a aussi :

- **Adeline BRUNET** ATSEM en maternelle
- **Laurence ROY** employée municipale et présente le matin dans la classe des GS - CP
- **Pauline GIRAULT** AESH pour un élève de CM.

Cette année, les enseignantes proposeront aux élèves des activités pédagogiques autour du thème commun du **Tour du Monde**.

Pour débiter ce projet, les classes de primaire sont allées le mardi 5 novembre 2024, au Village du Vendée Globe aux Sables-d'Olonne, participer à des ateliers proposés sur place, voir les voiliers prêts pour le départ, et rencontrer quelques skippers. En classe, les élèves suivront cette course attentivement, encourageant leur skipper préféré.



D'autres activités sont également programmées, certaines ayant déjà été réalisées : **l'école dehors, des ateliers cuisine, la semaine du goût avec des recettes de différents pays, spectacle avec Scènes de Territoire, la Grande Lessive, au 100e jour d'école, interventions de bénévoles de l'association Moncoutant sans Frontières (le Burkina Faso), initiation à l'éducation musicale avec un professeur du conservatoire de musique, rencontres USEP, sortie scolaire...**

Le projet Orchestre à l'Ecole se poursuit, pour la troisième et dernière année, pour les élèves de CM1-CM2. Tout au long de cette année les élèves participeront à différentes représentations, notamment avec la fanfare « **Pierre et Fils** ».

Vous pouvez retrouver les différentes activités, sorties, actualités de l'école sur le site : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/clesse/>



L'AGGLO2B ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES //////////////////////////////////////

Conformément aux objectifs nationaux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, l'Agglo2B s'inscrit dans un développement d'un mix énergétique renouvelable. Pour ce faire, elle a validé en conseil communautaire du 2 juillet 2024 un **Schéma Directeur des Energies Renouvelables et de Récupération** (SDEnR&R). Celui-ci acte l'ambition énergétique du bocage bressuirais qui est de diminuer la consommation d'énergie de 16 % et de doubler la production d'énergies renouvelables d'ici 2030.

En parallèle de la mise en place du SDEnR&R, chaque commune de l'Agglo2B a délibéré fin 2023 en définissant des **zones d'accélération** pour chacune des filières (éolien, photovoltaïque, agrivoltaïsme, méthanisation ...). Vous pourrez retrouver la cartographie de ces zones sur le site <https://macarte.ign.fr/carte/1X3jxe/ Carte-EnR-Grand-public>.

La multiplication des projets sur notre territoire a incité l'Agglo2B à prendre les devants en instaurant un **guide sur les énergies renouvelables**. Ce guide, destiné aux élus et aux promoteurs, présente un ensemble de recommandations et/ou règles permettant l'implantation de projets EnR de manière concertée sur notre territoire. Comme son nom l'indique, ce document donne des préconisations mais n'est pas contraignant.

Pour traduire réglementairement l'ambition énergétique de l'Agglo2B et les zones d'accélération définies par les communes, il convient d'inscrire dans le **Plan Local d'Urbanisme intercommunale** (PLUi) un cadre réglementaire sécurisant et limitant. Poser ces règles permettra de ne pas se laisser déborder par le nombre toujours croissant de projets EnR. Le PLUi est donc en cours de révision et son approbation est prévue pour début 2026.

L'Agglo2B dispose d'un autre outil opérationnel pour répondre aux engagements internationaux de la France mais également aux schémas régionaux en vigueur : le **Plan Climat Air Energie Territoriale** (PCAET). Celui-ci doit répondre à plusieurs objectifs notamment :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- réduire la consommation énergétique finale,
- réduire la consommation énergétique primaire des énergies fossiles,
- favoriser les énergies renouvelables,
- réduire la pollution atmosphérique,
- favoriser la rénovation des bâtiments.

En place depuis 2015, une nouvelle période 2025-2030 s'ouvre dans la continuité de la précédente avec 6 axes et 25 fiches actions :

- Axe 1 : Collectivités exemplaires
- Axe 2 : Tendre vers un territoire à énergies positive
- Axe 3 : Déchets et Economie circulaire
- Axe 4 : Agriculture durable
- Axe 5 : Mobilité durable
- Axe 6 : Habitat et cadre de vie

Le PCAET a été arrêté en conseil communautaire du 5 novembre 2024 et son approbation finale est prévue en mars 2025.

Et à Clessé ?

Un projet agrivoltaïque porté par la société Statkraft est en cours sur notre commune, sur des terres agricoles entre la Ménardière et la Verrie. En étude depuis 3 ans, il devra répondre aux exigences du décret du 8 avril 2024 relatif à l'agrivoltaïsme, mais aussi à la réglementation définie dans le PLUi. S'il aboutit, il pourrait voir le jour en 2029.

DÉPÔTS SAUVAGES ////////////////////////////////////// DES CAMÉRAS POUR IDENTIFIER ET VERBALISER

En complément des actions déjà menées (information en porte à porte, facturation de frais de nettoyage...) qui ont permis de stabiliser la quantité de dépôts sauvages, l'Agglomération du Bocage Bressuirais passe à un cap supérieur dans la lutte contre les usagers inciviques.

À partir de début 2025, des caméras utilisant l'intelligence artificielle vont être installées à tour de rôle sur l'ensemble du Bocage Bressuirais au niveau des points de collecte les plus sujets aux dépôts sauvages. Elles permettront d'identifier et de verbaliser les auteurs d'infraction.

Les amendes administratives très dissuasives prendront en compte la typologie d'usager (particuliers, professionnels), le volume de déchets déposés et la récurrence (récidive). En moyenne, les amendes mises en place par les collectivités ayant installé ce dispositif vont de 300 € à 1600 €.



GESTION DES DÉCHETS

05 49 81 15 15 - dechets@agglo2b.fr

www.agglo2b.fr



Zoom sur le développement durable

À l'heure où le développement durable s'impose comme une évidence, la commune de Clessé s'y inscrit pleinement avec des actions en faveur de l'environnement.

Le développement durable c'est quoi et pourquoi c'est important ?

Le développement durable est un processus qui concilie progrès social et économique, et protection de l'environnement dans le but de ne pas compromettre les capacités des générations futures.

Comment on agit à Clessé ?

Action 1

Un cimetière plus vert

L'engazonnement des allées du cimetière présente un triple avantage : esthétique en créant des espaces naturels, économique grâce à un entretien réduit et écologique par le biais d'un gazon.

Action 2

Privilégier le réutilisable plutôt que le jetable

Les achats sont pensés pour jeter le moins possible.
Par exemple à l'école, les papiers essuies mains jetables ont été remplacés par des chiffons individuels.

Action 3

Consommer local

Les filières courtes et le bio sont utilisés pour le restaurant scolaire.
Les produits de notre territoire privilégiés lors des manifestations communales.

Action 4

Economiser l'énergie

La diminution des consommations énergétiques est réfléchi sur le quotidien ainsi que pour tout nouveau projet mis en place.
Ex : abaissement du plafond de la salle de motricité à l'école.

Action 5

Fauchage tardif et gestion différenciée

Un fauchage tardif pour qu'un maximum d'espèces aient pu accomplir leur cycle de vie et une gestion différenciée pour entretenir les espaces verts en fonction de leurs usages et ainsi concilier environnement et économies.

Action 6

Des plantations d'arbres

Les arbres ont un rôle crucial à jouer : ils protègent du soleil et diminuent la chaleur, ils participent à réduire le ruissellement et à créer une atmosphère plus respirable.
La commune s'engage à son échelle en plantant régulièrement de nouveaux arbres.

Touche pas à ma haie

En évitant de tailler vos haies entre le 15 mars et le 15 août, vous protégez la nidification des oiseaux et offrez un refuge aux hérissons.



Protéger notre biodiversité : contre le frelon asiatique

A l'approche du printemps et des beaux jours, il est crucial de vous informer sur l'importance de préserver notre biodiversité locale en limitant notamment la propagation du frelon asiatique. Cette espèce invasive menace nos écosystèmes et notre sécurité.



Introduit accidentellement en France il y a environ vingt ans, le frelon asiatique continue de se répandre en Europe. Sa présence est désormais presque généralisée sur l'ensemble du territoire français. Avec son corps tout noir et ses pattes jaunes, le frelon asiatique est une calamité pour les insectes butineurs que sont les abeilles.



La sauvegarde des abeilles constitue un défi majeur

Les abeilles ont en effet un rôle essentiel dans la pollinisation, assurant, avec les pollinisateurs sauvages, la reproduction d'environ **2/3** des espèces cultivées, soit près de **35%** des **ressources alimentaires mondiales**.

Leur importance économique, écologique et sanitaire est donc fondamentale. Or, les abeilles sont aujourd'hui en danger : **30% du cheptel meurt** chaque année à cause de la dégradation de notre environnement et la commune de Clessé n'échappe pas à la règle.

Ensemble luttons contre la prolifération

La seule solution efficace à ce jour pour lutter contre le frelon asiatique est le piégeage. Plus nombreux nous serons à installer des TAP TRAP, plus la lutte sera efficace.

Recette Tap trap :

L'appât sélectif le plus efficace se compose de : 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur, 1/2 de volume de bière, 1/4 de volume de vin blanc (lequel repousse les abeilles).



Que faire en cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques ?

Les frelons asiatiques comme l'ensemble des guêpes et abeilles protègent leur nid. Le premier conseil est de ne pas s'approcher à au moins 5 m du nid.

Si vous ouvrez un lieu après une longue période d'absence, les nids peuvent être logés dans les boîtes aux lettres, les abris de jardin ou encore les barbecues. Soyez vigilant...

Quelle que soit la localisation, une seule chose à faire : contacter une société spécialisée dans le traitement des nuisibles.

COMITÉ DES FÊTES //////////////////////////////////////

Il y a eu du changement dans les propositions faites par le comité des fêtes en 2024, avec la disparition de CLESSE en Fête mais avec l'arrivée de deux nouvelles manifestations au printemps et à l'automne. Voici un petit aperçu de ce qui s'est passé :

CLESSE en Jeu :

Première nouveauté, qui s'est tenue le 16 mars 2024. Il s'agissait d'un après-midi et d'une soirée autour du jeu pour petits et grands. Les nombreux participants ont pu trouver une cinquantaine de jeux différents (jeux de société d'hier et d'aujourd'hui, jeux d'ambiance, cornhole, palet d'intérieur, train en bois, ...) pour s'amuser entre amis ou en famille dans la bonne humeur. Certains ont également apporté leurs propres jeux afin de les faire découvrir aux autres.

Une buvette, des crêpes et des croque-monsieur ont été proposés tout au long de la manifestation pour permettre aux personnes de se restaurer et s'hydrater entre les parties !

Belle soirée de détente et de partage pour cette première édition !



CLESSE en Musique :

Le temps maussade pour ce vendredi 21 juin nous a contraint à faire la soirée à l'intérieur de la salle des sports, mais malgré cela, la salle était comble !!! Les artistes ont mis une ambiance de folie afin de réjouir l'ensemble des spectateurs ! La chorale de Clessé a débuté la soirée pour laisser la place à la banda de Boismé, non sans avoir fait un morceau commun en transition, puis le groupe « Meltem » a clos cette belle fête de la musique.

Entre deux morceaux musicaux, trois foodtruck étaient présents pour permettre de se restaurer et entre deux averses, un feu d'artifice a pu être tiré pour fêter dignement ce jour de l'été !



CLESSE en Rando :

Le 15 septembre 2024, l'habituelle matinée de randonnée a été proposée. Petit ou grand marcheur, chacun a trouvé chaussure à son pied, car 3 parcours balisés spécialement pour l'occasion ont été prévus (9 km - 14 km - 17 km).

Les enfants étaient aussi de la partie car un parcours ludique de 6,5 km a été créé spécialement pour eux. Ce circuit les ont emmenés sur les chemins de Clessé pour retrouver sur la fin du parcours, le fameux trésor gourmand !

Au total, ce sont 218 marcheurs qui se sont donnés rendez-vous ce jour-là.



CLESSE en Rose :

Deuxième nouveauté de l'année : une soirée fouées à Clessé !!! Pour faire suite au questionnaire de l'an passé qui avait été distribué dans le bulletin municipal et en remplacement de Clessé en Fête qui peinait à attirer du monde, le comité des fêtes a tenté cette nouvelle formule à l'automne : une soirée type « diner-dansant » avec une restauration atypique où chacun garnissait ses fouées avec les préparations à disposition, animée par un DJ.

Vous avez été très nombreux à venir à cette soirée pour profiter de l'ambiance festive et conviviale de cet événement et faire tourner la buvette pour que le comité des fêtes puisse récolter une belle somme (700 €) au profit de l'association « Les Seins'glées ».



Petite nouveauté aussi cette année : l'acquisition du SumUp permettant ainsi aux gens de payer par carte bancaire à la buvette. Plus d'excuse pour ne pas payer un coup aux copains !

Les membres du comité se sont réunis en novembre dernier pour l'assemblée générale, où le bilan de l'année a été fait, ainsi que l'élection du bureau. Les projets 2025 ont aussi été discutés et vous pouvez noter dans vos agendas les dates des fêtes suivantes :

CLESSE en Jeu qui aura lieu cette année le **samedi 15 mars**. Venez découvrir de nouveaux jeux ou jouer à ceux que vous appréciez en famille et entre amis. Ambiance ludique garantie !

CLESSE en Musique. La date vous la connaissez car c'est toujours le **21 juin** ! Et cette année, c'est un samedi, donc venez danser jusqu'au bout de la nuit !

CLESSE en Rando se remet en chemin, pour une matinée de marche le **dimanche 14 septembre**. Plusieurs circuits seront proposés permettant ainsi d'être accessibles à tous : des plus aguerris, aux jeunes enfants et familles en poussette.

CLESSE en Rose renouvelle sa soirée le **samedi 18 octobre**. Fouées, musique, bonne ambiance et profit à une association seront au rendez-vous, alors nous espérons que vous aussi !

Une nouvelle fois, le comité des fêtes vous attend nombreux aux différents événements de l'année et invite tous ceux qui le souhaiteraient à nous rejoindre pour l'organisation. N'hésitez pas à vous adresser à l'un des membres du comité ou aux présidents : Nicolas POUET au 06 37 51 62 80 et Alban BOURREAU au 06 89 84 01 88.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année encore, l'APE de l'école de Violine s'est mobilisée avec de nombreux projets ! Composée d'une équipe soudée, dynamique et de membres actifs, les manifestations habituelles ont été reconduites et de nouvelles actions ont été proposées. En décembre 2023, l'APE a organisé plusieurs projets, comme les inévitables ventes **de chocolats et de sapins** et son incontournable **arbre de Noël**. La venue du Père Noël, les chants des enfants de l'école, mais aussi le spectacle de la troupe de théâtre de Clessé furent de nouveau un grand succès !

Pour poursuivre l'année, l'APE a innové avec **une vente de brioches et galettes** mais aussi son tout premier **marché de printemps** au mois de mai 2024. Malgré un temps maussade, le public était au rendez-vous pour le vide-grenier, le marché de producteurs & créateurs et la vente de plants réalisés par les enfants.

L'année s'est clôturée avec notre **kermesse** qui a eu lieu le 29 juin 2024. L'occasion de féliciter, une nouvelle fois, tous les écoliers pour leur travail durant l'année scolaire.

L'ensemble de nos actions a permis d'aider financièrement les projets de l'école, notamment les sorties pédagogiques de fin d'année : la découverte du site de La Frênaie à La Grève-sur-Mignon pour les plus grands et la visite du Parc de Maulévrier pour les plus petits. **Un grand bonheur pour les enfants !**

L'APE tient à remercier la municipalité, les enseignantes, les parents volontaires pour leur aide, leur soutien et leur contribution lors des différentes manifestations.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager vos idées :

Sur notre page Facebook APE VIOLINE

Par mail ape.violine@gmail.com



CLESSÉ-SOLIDAIRE

Depuis le début 2024, Clessé-Solidaire s'est constituée en association, pour être plus visible, plus responsable, et mieux fonctionner. La cotisation, de 1 € minimum, et plus si on le souhaite..., permet de couvrir quelques frais. L'assemblée générale a lieu lors d'une activité. Le programme des rencontres est élaboré avec les participants pour l'année suivante.

Nous remercions le CCAS pour son accompagnement moral et financier qui nous permet de faire des projets.

Le groupe WhatsApp « Si on sortait », démarré l'an passé, ne cherche qu'à s'agrandir. Il permet de se regrouper pour un ciné, un évènement, une conférence... Et avoir les informations.

Contact : 06 74 10 40 87

Fidèle à son engagement, en 2024 Clessé-Solidaire a organisé 9 rencontres conviviales (après-midi récréatifs, sorties extérieures, pique-nique), ainsi que le maintien de visites régulières à des personnes isolées.

Pour 2025, vous retrouverez les dates des activités au dos de ce bulletin (des modifications peuvent survenir dans les dates de sorties en fonction des créneaux disponibles. Des flyers sont sur le site internet de la commune environ 3 semaines avant l'évènement et des affichettes sont déposées dans les commerces de Clessé.)

A Clessé-Solidaire, c'est la bonne humeur qui prime !

Français et Anglais s'y retrouvent lors des sorties et des après-midi jeux. Notre groupe s'étoffe et vous pouvez, si vous le souhaitez, vous y joindre.

Voici des **contacts** qui sauront vous en dire plus :

Dominique GUICHET : 05 49 72 16 34

Christine ROCHER : 05 49 72 04 26

Marie Noëlle BIROT : 05 49 72 17 67 / 06 74 10 40 87

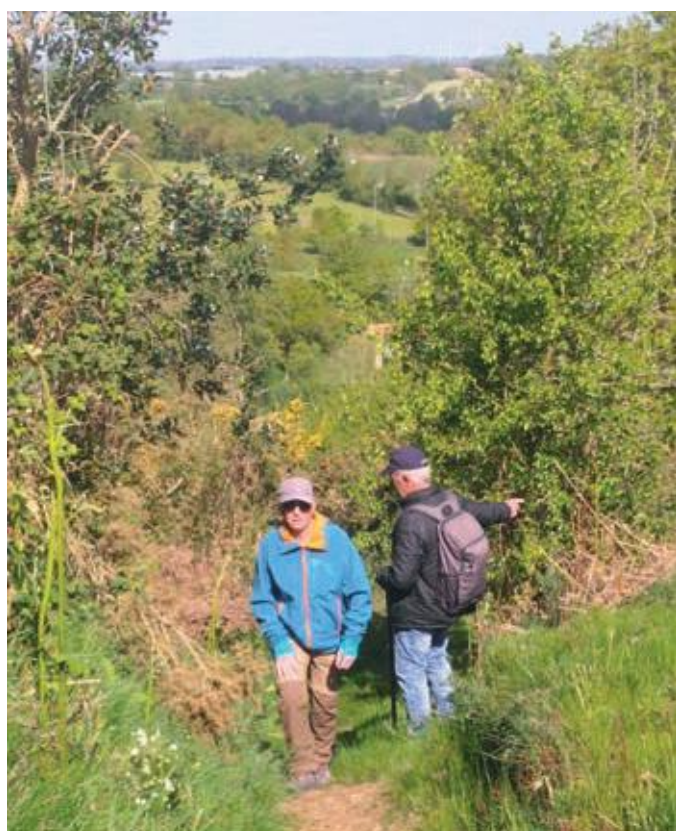


Visite du château d'Oiron - 20/09/24

Marie-Thérèse RIX-GEAY : 06 70 43 76 74

Maryse GRELLIER : 05 49 72 15 65

CYCLOS RANDONNEURS CLESSÉENS



Le 21 avril dernier, notre club organisait la 26e édition de la Ronde des Moulins. Une météo clémente a contribué à la réussite de l'évènement, qui a permis d'accueillir 760 participants. Principalement venus de notre département, les vététistes et les marcheurs ont parcouru les vallons de Clessé. Pour remercier nos bénévoles de leur engagement, nous leur avons offert un apéritif dînatoire dans une ambiance conviviale.



LOISIRS ET PARTAGE //////////////////////////////////////

L'association Loisirs et Partage a effectué quelques manifestations durant cette année 2024. Les activités sportives comme la Gym fonctionnent toujours très bien. Preuve que les clesséens et clesséennes sont de grands gymnastes !

Tous les lundis sauf pendant les vacances scolaires, Mathis anime le matin, la gym douce de 10 heures à 11 heures et le soir la gym tonique de 19 h 45 à 20 h45. Une quarantaine d'hommes et de femmes se bougent à l'espace Carmin, n'hésitez pas à les rejoindre.

Le tarif est de 70 euros pour l'année.



Une soirée Ping Pong/Badminton a été organisée avec l'aide de Patrice, Gilles et Denis le vendredi 12 avril 2024. De 19 heures à 22 heures, une vingtaine de jeunes et moins jeunes sont venus passer la soirée à la salle des sports. Une petite restauration sur place était disponible pour les petits creux. Une deuxième soirée sera organisée le vendredi 11 avril.



2 ateliers récréatifs ont été organisés cette année, le 26 février pendant les vacances d'hiver sur le thème du carnaval et le 28 octobre lors des vacances de la Toussaint sur le thème de l'automne. Chaque atelier se termine par un petit goûter. Une dizaine d'enfants environ sont présents à chaque séance.

Le prochain atelier est prévu le lundi 3 mars pendant les vacances d'hiver.





Une soirée bien-être et relaxation a eu lieu le vendredi 26 janvier de 19 heures à 20h15 avec Marie-Laure BERTRAND. Une vingtaine de personnes ont profité de ce moment suspendu.

Un atelier Forme et Sérénité animé également par Marie-Laure a eu lieu le mardi 10 décembre à l'Espace Carmin. Le public visé était plutôt les seniors afin de leur donner un petit rituel de gym quotidien pour garder souplesse et sérénité. Un autre atelier bien-être est prévu le vendredi 14 mars.

Pour la première fois, il a été organisé un après-midi **LOTO**, le dimanche 8 septembre à l'Espace Carmin. Une centaine de personnes ont participé. De plus, une tombola avait été préparée en parallèle, les artisans et commerçants de Clessé avaient généreusement offert des lots, nous les remercions chaleureusement. Les participants étaient ravis de ces lots de qualité.



Le **foyer des jeunes** est à la disposition des jeunes clesséens de 13 à 17 ans. Un mail d'information a été transmis en octobre aux parents. N'hésitez pas à vous manifester !

Les horaires pendant la période scolaire sont :
Mercredi 14h-19h, vendredi 19h-minuit, samedi 14h-1h, dimanche 14h-19h.

Et pendant les vacances :

Du lundi au jeudi 14h-22h30, vendredi et samedi 14h-1h et le dimanche 14h-22h30

L'adhésion au foyer est de 12 euros.

En cette fin d'année ont eu lieu un concours de belote, le Téléthon ainsi qu'un atelier Art Floral.

Merci à toutes et à tous pour votre participation aux différentes manifestations.

L'équipe de Loisirs et Partage vous souhaite une belle année 2025

Contact :

Delphine BOISSINOT 06 99 02 86 54

clesse.loisrsetpartage@yahoo.fr

Pour suivre notre actualité :

Facebook : <https://www.facebook.com/loisirs>

Instagram : [loisirsetpartage.clesse](https://www.instagram.com/loisirsetpartage.clesse)



CLUB DES AÎNÉS

Les aînés de Clessé, ont terminé 2024 avec les animations prévues, tout en préparant le programme de 2025 qui a été remis lors du repas de Noël.

Cette année notre voyage nous a conduit à Royan, où 56 personnes ont pris la mer, puis ensuite le train des Mouettes dans lequel nous avons découvert la faune et la flore pendant 1h30.

Nous remercions tous les adhérents pour leur participation. Les aînés ruraux comptent 106 personnes mais nous constatons que nous sommes sur une pente descendante, « alors vous les plus jeunes, si vous voulez que cette association continue, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir ».



Ci-dessus :
Nouveau président :
Gabriel MARQUIS
Nouvelle trésorière :
Catherine MORIN



PIEDS AU PLANCHER

EN 2024, nous vous avons présenté **QUATRE ETOILES**, une pièce d'Eric BEAUVILLAIN

Jean et sa femme se voient offrir un week-end dans un hôtel 4 étoiles, mais les occupants sont plus étranges les uns que les autres ! Mathilde et Jean ne sont pas au bout de leur surprise...

Le 25 mai 2024, après une partie de **Bowling**, autre moment convivial autour d'un repas au **restaurant Le Coup de Fourchette** à St-Germain de Longue-Chaume.

L'occasion pour les Présidents de l'association de remercier acteurs et bénévoles, pour leur implication.



Les **28 et 29 septembre 2024**, voyage surprise à...**PARIS** !

Un très bon moment partagé par tous avec la visite de l'**Opéra GARNIER**, suivie d'une représentation au **Théâtre des Variétés**, « **Une idée géniale** », une pièce écrite et interprétée par **Sébastien CASTRO** (à gauche sur la photo) Quel bonheur de vivre ce moment de fous rires et de performance!

Vous retrouverez les dates des représentations prévues en 2025 sur l'agenda au dos de ce bulletin.

ESBC //////////////////////////////////////

La saison 2023-2024 restera certainement gravée dans toutes les mémoires des joueurs, joueuses et supporters de l'ESBC : une double dose de bonheur et d'euphorie avec la montée en 3ème division de District de notre équipe fanion, et la victoire en finale de la coupe du Poitou pour notre équipe féminine contre JS.NIEUL L'ESPOIR.

La saison 2024-2025 est lancée. On retrouvera sur nos terrains deux équipes seniors engagées en 3ème division de District et 5ème division de District. Elles seront encadrées par Benoît GUICHET et Arnaud ROBIN. Nous retrouverons également notre équipe féminine qui évolue maintenant en équipe à 11 joueuses. Elle sera dirigée cette saison par un nouvel entraîneur et son adjointe : Sébastien PLAUD et Laure MIMAUT.



Nos jeunes de 10 à 17 ans, quant à eux, continuent d'évoluer dans le groupement Cœur de Bocage.

Nous comptons cette année 117 licenciés répartis comme suit:

- Séniors masculins : 41
- Séniors féminines : 22
- U10 à U17 : 27
- U6 à U9 : 13
- Dirigeants : 13
- Arbitre : 1



L'équipe dirigeante a connu quelques changements,

Présidence : Jérôme BILLY – Patrice GELIN

Secrétariat : Laure MIMAULT – Meg RAMOS

Trésorerie : Laura NIVELLE – Mireille GUITET

Venez soutenir nos couleurs, violet et noir, autour de nos terrains.

Contact :

J.BILLY : 06 30 47 81 23 / L.MIMAUULT : 06 84 79 53 15

Référent jeunes : Yohan GUICHETEAU : 06 81 24 95 39

Site Internet : www.es-boisme-clesse.footeo.com

Email : 580609@lcof.fr

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES ADILLY – CLESSE – FENERY – ST GERMAIN

Donner son sang : un geste simple

Nous vous rappelons qu'un homme peut donner son sang 6 fois par an et une femme 4 fois, en respectant un délai de 8 semaines entre chaque don. En plasma, 15 jours suffisent entre deux dons.

Assemblée Générale 26 juin 2024 :

- Organisation des collectes, notamment celle du 17 juillet avec Grillades.
- Bilan des 4 collectes 2024 : 66 + 55 + 59 + 15 (coupure de courant) soit un total de 195 dons.
- Bilan du concours de belote 2023
- Présentation des dons en Deux-Sèvres par J-Claude GINGREAU



Concours de belote 9 novembre 2024 :

62 doublettes présentes

Merci, le bénéfice nous permettra d'améliorer les collectes (gâteaux...)

La demande en plasma reste aussi très forte.

Contactez Jean-Claude GINGREAU au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53 ou jean-claude.gingreau@orange.fr

Nous avons besoin de vous : rejoignez-nous !

Pour tout autre renseignement vous pouvez aussi joindre notre président Christian SOULARD au 05.49.72.11.30 ou par mail : christiansoulard79@sfr.fr

Voici les dates des collectes 2025

organisées de 16 h à 19 h :

Vendredi 17 janvier à Clessé

Jeudi 15 mai à Clessé

Vendredi 8 août à Clessé

Jeudi 16 octobre à Clessé



Plasma pour Jean-Luc



Premier don pour Marlène



Médecin et infirmières en collecte

LA CIE A CHANT TOURNÉ

Notre **association la Cie à Chant Tourné**, basée à Clessé (79) est née il y a 13 ans de nos deux passions : le **travail du bois à la main** et la création de spectacles de marionnettes.

De 2012 à 2015, sur la base d'ateliers pédagogiques fixes ou itinérants, nous avons proposé des stages, initiations, chantiers participatifs pour apprendre à travailler et connaître le matériau bois.

Aujourd'hui la compagnie porte un projet de **spectacle de marionnettes participatif** : The Wooden Swing Band.

Dans ce cadre nous proposons des **ateliers pédagogiques** aux acteurs du secteur éducatif, social et culturel.

Encadré par notre équipe de professionnels, nous proposons de faire découvrir à tout public, à partir de 8 ans les gestes et les outils traditionnels du travail du bois, en prenant part d'un bout à l'autre à la fabrication d'une marionnette en bois de taille humaine : création d'un personnage, dessin, découpe, rabotage, perçage...

Le spectacle a été diffusé sur différents événements, les festivals: Ah! de Parthenay, Le Off de MIMA (festival de marionnette) à Mirepoix (09) les Improbables à Lathus-St-Rémy (86), Sur la place à Saintes (17), Abracadaboum près de Poitiers (86), l'Artjoyette de St-Varent...

Et bientôt ici ! En partenariat avec la commune.

Merci à eux !

Et pour 2025, la Compagnie se prépare pour vous proposer un spectacle jeune public (à partir de 3 ans) avis aux amateurs !

Contact Manu Couret : 06 70 98 41 43 ou manunay@hotmail.fr



COMMUNAUTÉ LOCALE ////////////////////////////////////// DE CLESSÉ-ST GERMAIN DE LA PAROISSE ST FRANÇOISE D'ASSISE

La vie de la communauté locale, ce sont des personnes qui préparent les célébrations, qui fleurissent l'église, qui font le ménage, qui accompagnent les enfants de l'éveil à la foi, en catéchèse, à la pastorale ou en groupe Action Catholique des Enfants, le Secours Catholique et le Rosaire.

Ce sont également des personnes qui peuvent porter la communion à l'occasion des fêtes pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Ne pas hésiter à contacter la responsable à la prière (tableau ci-dessous)

Cette année, la vie de notre communauté a été rythmée par différents événements :

- Des messes sont célébrées 1 fois par mois soit le samedi à 18h soit le dimanche à 10h30
- Ainsi que des baptêmes (6 enfants ont été baptisés sur Clessé et 2 à St Germain), communions (2 enfants vont préparer et vivre la première des communions), mariages, sépultures (8 sépultures ont été célébrées à Clessé et 8 à St Germain).
- Le concert de l'Avent, le samedi 21 décembre 2024, a regroupé une quarantaine de chanteurs.

D'autres rencontres ont eu lieu toute l'année :

- l'éveil à la foi (une dizaine d'enfants de 3 à 7 ans)
- la catéchèse (5 enfants de 8 à 10 ans de Clessé et Saint Germain)
- de la pastorale avec un groupe de jeunes (de Clessé, Largesse et la Chapelle St Laurent) de 10 à 13 ans dont une dizaine de nouveaux
- l'ACE (Action Catholique des Enfants) qui rassemble des jeunes de 9 à 13 ans.

D'autres rencontres ont eu lieu ponctuellement :

Un temps convivial partagé autour de la galette des rois le samedi 20 janvier 2024 pour remercier les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de la communauté locale ainsi que les chanteurs du concert de l'Avent.

Les jeunes des clubs ACE ont vécu un weekend interdépartemental à Lezay les 19 et 20 octobre.



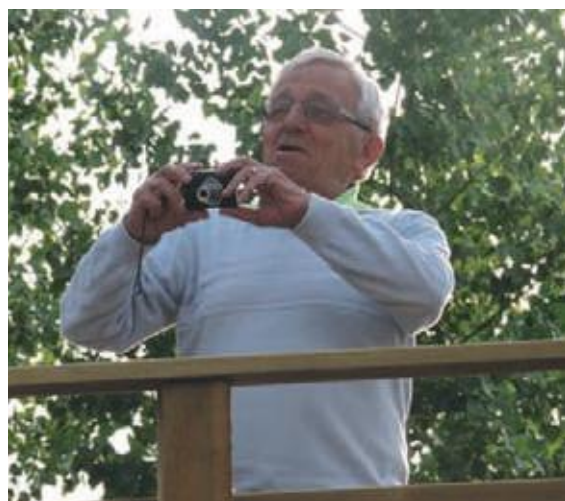
L'équipe de la communauté locale de Clessé et Saint-Germain de Longue-Chaume :

Responsabilité	Nom-Prénom (Commune)	Téléphone	Mail
Délégué Pastoral	GOULEAU Michaël (Clessé)	05 49 65 83 02	benedicte78@yahoo.fr
Annonce à la foi (Baptême - Eveil à la foi - Catéchèse - Pastorale)	INGREMEAU Céline (Clessé)	05 49 72 19 58	ingremeauceline79@gmail.com
	GOULEAU Bénédicte (Clessé)	05 49 65 83 02	benedicte78@yahoo.fr
Charité (Sépultures...)	GUINFOLLEAU Serge (Clessé)	05 49 72 11 55	claudie.guinfolleau@sfr.fr
	MIMEAU Evelyne (St Germain de LC)	05 49 70 04 08	evelyne.mimeau79200@orange.fr
Secours Catholique	GUICHET Dominique (Clessé)	05 49 72 16 34	dominique.guichet79@gmail.com
	BAUDOUIN Michelle (St Germain de LC)	05 49 70 05 84	michelle.baudouin@wanadoo.fr
Vie Matérielle	TURPEAU Chantal (Clessé)	05 49 72 09 89	domichanturp@orange.fr
	GINGREAU Jean-Claude (St Germain de LC)	05 49 70 03 65	jean-claude.gingreau@orange.fr
Prière (Liturgie)	LIAULT Agnès (Clessé)	05 49 72 36 44	dominiqueliault@orange.fr
	BIGOT Nicole (St Germain de LC)	05 49 70 05 10	bigotnicole@orange.fr

HOMMAGE

Figure très connue de Clessé, **Jean-Claude GAILLARD** est décédé le 6 novembre 2024 à l'âge de 80 ans. Outre ses fonctions passées de directeur de l'école publique, de correspondant à la Nouvelle République, d'élue municipal, ou encore d'auteur, Jean-Claude a longtemps fait partie de la **commission communication**. Pendant de nombreuses années, ses articles ont alimenté les pages centrales du bulletin municipal. De l'histoire de notre épicerie à l'histoire de la gare, en passant par les élections municipales à Clessé et bien d'autres sujets encore, tous les aspects de l'histoire de notre commune l'intéressaient et étaient source de partage ou de transmission du savoir. Nous nous sommes appuyés sur son exigence en terme d'orthographe ou de grammaire pour diffuser un bulletin de qualité. De plus, son rôle en tant que correspondant local de presse a fait rayonner le nom de Clessé.

Ces quelques lignes sont l'occasion de lui adresser nos plus sincères remerciements pour toutes ces années au service de la commune.



VISITE ESTIVALE

Tous les ans le conseil donne un avis favorable pour l'organisation d'une visite estivale sur la commune en partenariat avec l'office du tourisme et un guide conférencier d'Atemporelle. Le rendez-vous de cette année était dans un cadre privé intitulé « le Moulin Carré et le Doué protégé par la croix du Peu ». Cette visite a rassemblé une soixantaine de personnes pendant 2h suivie d'une dégustation de produit locaux à l'arrivée.



GESTES QUI SAUVENT

Un accident peut arriver n'importe quand ... C'est pourquoi tous les agents de la commune, accompagnés de Mme le Maire, ont suivi la formation aux « gestes qui sauvent ». C'est avec notre partenaire GROUPAMA que cette formation aux premiers secours a pu être programmée en septembre dernier. Ainsi, pendant 2 heures, Cyrille CHARRIER, pompier de la Chapelle-St-Laurent, a expliqué les bons réflexes

et les gestes d'urgence à prodiguer en cas d'accident et dans l'attente des secours.

Vous aussi, vous pouvez suivre cette formation gratuitement près de chez vous en vous inscrivant auprès de Groupama sur internet (en tapant sur votre moteur de recherche « Groupama gestes qui sauvent »).



BORNE DE RECHARGE

Le SIEDS est activement impliqué dans le projet de mobilité électrique et les collectivités qui le souhaitent peuvent procéder à une demande d'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur leur territoire. Ce qu'a fait la commune de Clessé ! Celle-ci a été acceptée et l'implantation de la borne a été définie d'un commun accord sur la place de

l'église. Elle sera mise en service début 2025.



TOUR CYCLISTE 79

Après le Tour Poitou-Charentes l'année dernière, les cyclistes étaient de retour !

Le 13 juillet dernier, le Tour Cycliste 79 a pris le départ à La Chapelle-Saint-Laurent. Après avoir sillonné nos petites routes de campagne, il nous a offert non pas un, mais trois passages sur notre commune. Pour cela, deux boucles supplémentaires ont été tracées : La Chapelle-Clessé-Boismé, avant de revenir au point de départ. Un grand merci aux signaleurs dont

l'aide a permis le bon déroulement de cette course.



VISITE DE CARRIÈRE

Invité par les responsables du site, le 28 mai dernier, le conseil municipal est allé visiter la carrière de Laubrecçais. Cette carrière créée par M. MUSSET en 1955 a eu plusieurs successeurs dont LAFARGE et MIGNET. Aujourd'hui sous l'entité MOUSSET la carrière fait partie du groupe EIFFAGE depuis 2018.

Nous avons pu y découvrir l'extraction organisée par palier de 12 à 14 m pour arriver à une profondeur de 90 m. Les 500 000 tonnes extraites par an sont principalement de la diurite bleue et un peu de granite rose.

Remercions les carrières MOUSSET pour cette visite très intéressante.



PANNEAU POCKET

Que se passe-t-il à Clessé ?

Depuis fin 2024, la commune s'est équipée de PanneauPocket, une application mobile qui permet de recevoir les alertes et informations importantes qui concernent Clessé. C'est une application anonyme, sans publicité et totalement gratuite. Très simple d'emploi,

cet outil s'installe sur smartphone ou tablette et vient compléter les sources de diffusion tels que le site internet et les réseaux sociaux de la commune.



VIDE COMMUNE

Le 5 octobre dernier a eu lieu un vide commune. Ceci n'est pas commun, mais la commission matériel a décidé de mettre en vente tous les objets ou autres ne servant plus depuis plusieurs années. Cette matinée ensoleillée a permis de récolter une somme de 1 050 € et surtout de faire de la place dans les bâtiments communaux.

Si certaines personnes sont intéressées, il reste quelques objets.



LE SAVIEZ-VOUS

Pour une démarche administrative, on vous demande un document d'identité, un RIB ou un document personnel (par exemple, une carte d'identité pour un contrat de location). Mais vous craignez que ce document soit réutilisé à des fins malveillantes et qu'on usurpe votre identité ? Savez-vous qu'il existe un service qui permet de rajouter un filigrane dans votre document : <https://filigrane.beta.gouv.fr/>

Il suffit de scanner votre document, de taper le texte que vous voulez rajouter en filigrane (par exemple « Exclusivement destiné à la Poste »). Vous pouvez alors télécharger votre document filigrané et utiliser celui-ci pour votre démarche. Vous limitez les risques de réemploi frauduleux.



ESTEVE PINHEIRO

EP Lasercut : le design du métal

Originaire de Clessé et installé récemment à Laubréçais, Esteve PINHEIRO a créé, en décembre 2024, sa société de « déco et design » sur métal. Travaillant depuis plusieurs années dans l'entreprise MIMAULT à La Chapelle-St-Laurent, il a souhaité se lancer dans la découpe laser. Vous pouvez retrouver sur son site internet ce qu'il propose ou créer avec lui vos propres modèles.

www.eplasercut.fr



ZOOM SUR NOTRE RESTAURANT SCOLAIRE

Les enfants de l'école de Violine profitent tous les jours d'un moment important pour eux, et d'un lieu emblématique pour toute la commune : la cantine. Si l'installation des 75 jeunes convives se fait à 12h10, la journée a commencé bien plus tôt pour Estelle PAQUEREAU, responsable du restaurant scolaire. Auparavant pâtissière et titulaire d'un bac pro cuisine, elle a notamment travaillé dans la restauration privée et en EHPAD, avant de commencer à Clessé en 2007. Septembre 2024 fut sa 17ème rentrée scolaire.

Dès 7 h, elle commence à préparer le repas, à calculer les portions, à planifier les cuissons. Les protocoles sont stricts, à propos des températures par exemple. Le matériel à sa disposition a été récemment remplacé et doit parfaitement fonctionner. L'éplucheur à légumes peut ainsi fournir 10 kg de pommes de terre en 20 minutes. Le four dispose d'une multitude de fonctions, pour réchauffer, conserver au chaud, cuire à la vapeur ou au grill, cuire les pâtes ; c'est l'élément indispensable de la cuisine.

Et les enfants adorent ! Les menus sont programmés longtemps à l'avance pour planifier les livraisons, les provenances doivent répondre aux prérogatives de la loi Egalim : au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits bio dans les repas servis. Par exemple, les pommes viennent d'un arboriculteur local, le miel du rucher communal, les poissons sont livrés par la poissonnerie de Secondigny (selon les arrivages du jeudi).

Les produits laitiers comme les yaourts et les fromages blancs sont livrés par seau de 5 l, pour limiter les déchets. Et le pain vient de la boulangerie de la commune, à raison de 5 par jour. L'association Résalis propose de compléter cette offre en mutualisant les commandes auprès des producteurs Deux-Sévriens.

Une fois par mois, des gâteaux « maison » sont préparés pour les anniversaires des enfants concernés : tartes aux pommes, cookies, gâteaux au chocolat, chouquettes, flans, gaufres en février... Et le tout est dégusté en musique !

A souligner que le fait de se fournir localement et de cuisiner sur place est bien une volonté du conseil municipal, depuis une petite dizaine d'années maintenant.



2023/2024:
21.8 % Bio
36% Produits durables et de qualité
(local et HVE , hors bio)
100% Viande française

	LUNDI	MARDI	Jeudi	VENREDI
DU 2 AU 6 SEPTEMBRE	Carottes râpées Spaghettis carbonara Flan vanille caramel	pomme de terre, maïs, œufs Tarte à la tomate Salade Glace	Betteraves Hachis parmentier (viande boisée) Yaourt (voulimentin)	Salade de riz Poisson frais (secondigny) Brocolis Fromage nectarine
DU 9 AU 13 SEPTEMBRE	Concombres Œufs à la sauce Semoule Flan chocolat	Salade de pâtes Sauté de dinde Haricots verts Poire	Salade, tomates, jambon Saucisses (mauléon) Haricots blancs Yaourt (la bazinière)	melon Poisson frais (secondigny) Purée de courgettes Fromage blanc (voulimentin)
DU 16 AU 20 SEPTEMBRE	macédoine Sauté de porc (mauléon) Coquillettes Gruyère Raisins	Salade, tomates, gruyère Lasagne aux épinards Flan vanille	Taboulé Thor à la sauce Choux fleurs Crème chocolat	radis Poulet Petit pois Yaourt (la bazinière)
DU 23 AU 27 SEPTEMBRE	pizza Émincé de dinde Carottes vichy Poire	melon Sauté de bœuf (boisée) Riz Glace	Carottes râpées Omelette aux p d t salade Fromage blanc aux fruits	Concombres Poisson frais (secondigny) Julienne de légumes Crème anglaise Gâteau au chocolat

Entrée :
2 salades
3.6 kg de tomates
530 g de gruyère

74 repas (végétariens)
1.03 € le repas

Plat :
1.3 kg de lasagnes
5 kg d'épinards
350 g de margarine
400 g de farine
5 litres de lait
1 kg de gruyère râpé
5 pains

Dessert :
6 litres de lait
540 g de poudre Flan
Vanille Bio

rouge : fait maison
bleu : produits locaux
vert : produits bio

72 repas
2.78 € le repas

Entrée :
3 salades
3.5 kg de tomates
20 tranches de jambon

Plat :
6.465 kg de saucisses
2.250 kg de haricots blancs
5 pains

Dessert :
33 yaourts vanille
40 citrons

La DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) effectue régulièrement des contrôles inopinés. Vous pouvez retrouver ces résultats sanitaires sur www.alim-confiance.gouv.fr.



Tarification et charges :

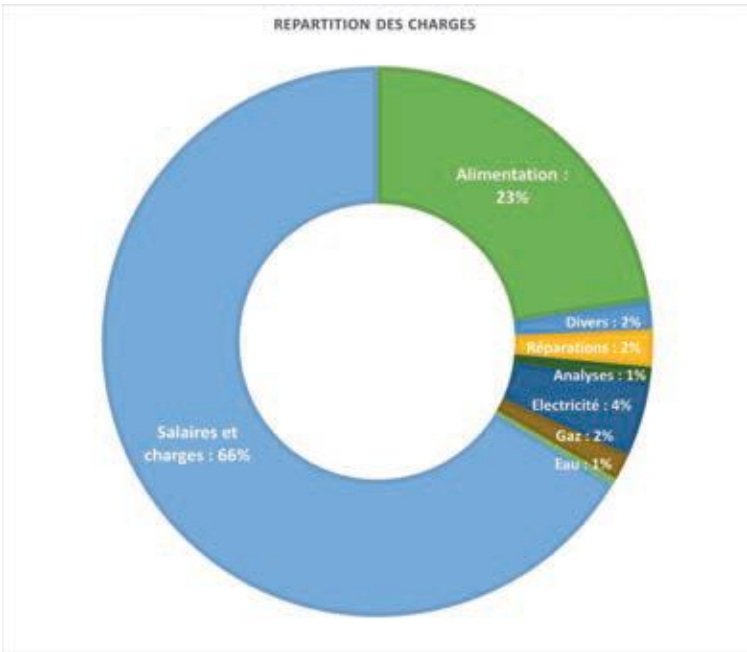
Le tarif du repas est revu tous les ans, pour l'année scolaire 2024-2025 il a été fixé par le conseil municipal à 3.30€ pour les permanents.

Le budget est calculé au plus juste. Les coûts de revient uniquement sur l'alimentation dépendent beaucoup des produits cuisinés : le repas végétarien (une fois par semaine) permet de faire baisser les prix et peut ainsi être deux fois moins cher qu'un repas avec une viande rouge. Par repas et par enfant, le calcul donne une moyenne de

1.53 €, allant de 1.03 € à 2.78 €.

Toutes charges comprises, le repas revient ainsi à 6.84 € : 3.30 € pris en charge par les parents, et 3.54 € pris en charge par la commune. Au dernier bilan annuel de juillet 2024, le déficit est de 39 471.33 €.

Le temps de travail est réparti entre les employées communales pour les trajets école-cantine, la préparation des repas, le ménage et la surveillance des cours de récréation. Estelle travaille ainsi 34 heures par semaine d'école ; Isabelle ARNAULT (remplacée par Nathalie MAYE en son absence) l'aide 2h30 par jour, Laurence ROY 2h et Adeline BRUNET ATSEM (remplacée par Élisabeth BOISSINOT en son absence) 45 minutes.



Année Scolaire 2023 - 2024			
RECETTES		DEPENSES	
Repas Cantine : 11.015 repas enfants	35 252,80 €	Salaires + Charges	49 513,18 €
		Alimentation	16 903,59 €
		Electricité	3 271,43 €
		Réparation Matériel	1 597,57 €
		Prod. d'Entretien, téléphone	1 246,71 €
		Gaz	1 160,03 €
		Analyses	681,82 €
		Eau, assainissement	315,48 €
Stocks au 31/07/24		Stocks au 31/07/23	
Epicerie	264,19 €	Epicerie	273,70 €
Surgelés	- €	Surgelés	16,12 €
Prod. et petit mat. d'entretien	380,60 €	Stock Prod. et petit mat. d'entretien	389,29 €
TOTAL RECETTES :	35 897,59 €	TOTAL DEPENSES :	75 368,92 €
DEFICIT = 39.471,33 €			



Discipline :

Même si le moment du repas est un temps convivial, il n'est pas toujours simple d'obtenir le calme des 75 bambins et les chamailleries vont facilement de l'école à la cantine. Le bruit et la discipline sont des problèmes récurrents, la salle a été modifiée mais c'est difficile de la rendre moins bruyante.

Les enfants choisissent une place tous les lundis et ne sont pas forcément avec ceux de leur classe. Les fortes têtes et les agitateurs sont surveillés de près par le personnel : le repas doit être un moment agréable, tous les jours, pour le bien-être de tout le monde.

Un passeport « spécial cantine » a été mis en place avec un certain nombre de points perdus à chaque écart. Si le processus va rarement jusqu'à l'exclusion de la cantine, la prise de conscience doit être collective : parents et enfants.



MAIRIE

05 49 72 01 02

mairie@clesse79.fr

www.clesse79.fr

Facebook : Mairie de Clessé 79

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Jeudi : 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition. Si besoin, prenez rendez-vous à la mairie.



Tarifs photocopies :

	NB		Couleur	
	A4	A3	A4	A3
Particulier	0,10 €	0,20 €	0,65 €	0,75 €
(recto-verso)	+0,05 €		+0,15 €	
Association	0,08 €	0,18 €	0,50 €	0,60 €
(recto-verso)	+0,02 €		+0,20 €	

Tarifs cimetière :

Concessions renouvelables	Cinquantenaires	200 €
Cavurnes	Trentenaires	220 €
	Cinquantenaires	330 €
Columbariums	Trentenaires	460 €
	Cinquantenaires	770 €
Cimetière naturel	Cinquantenaires	200 €
Jardin du souvenir		Gratuit

Service Technique : 05 49 72 15 66 / 06 30 47 30 02

AGENCE POSTALE

05 49 72 01 00

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 10h15 à 12h30

Mardi - Jeudi : 13h30 à 15h45

Samedi : 9h30 à 12h10

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 14h30

Et le samedi : 11h



DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs sont à votre disposition sur la commune, le premier à l'entrée de la mairie et le deuxième à l'entrée de la salle des sports.



POINTS PROPRES

Conteneurs :

● ordures ménagères

● papiers et emballages

● verres

● déchets alimentaires et verts de jardins

✓ : Accessible également aux professionnels

1	Ateliers municipaux	●	●	●	
2	Bois Alnet	●	●	●	
3	Route de Neuvy Bouin	●	●	●	
4	Route de Fénerly	●	●	●	
5	Laubréais	●	●	●	●
6	Chemin de la Bodinière	●	●	●	
7	Parking de la mairie ✓	●	●	●	●
8	Route des Cinq Chemins - Boismé	●	●	●	●
9	Stade				●
10	Lotissement des 3 Puits				●
11	Lotissement de Violine				●
12	Parking Camping-car				●
13	Plan d'eau				●
14	Salle des associations				●

LE MAINTIEN A DOMICILE



ADMR
LA CHAPELLE LARGEASSE
 2 rue de la poste
 79240 Largeasse
 05 49 65 15 71
admr.lachapelle@fed79.org
www.fed79.admr.org



CIAS
 27 boulevard du Colonel
 Aubry
 79300 Bressuire
 05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr



FAMILLES RURALES
 8 rue Jacqueline Auriol
 79300 Bressuire
 05 49 80 03 59
sad@famillesrurales79.org

REPAS À DOMICILE

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée. Il permet de garder une alimentation équilibrée, notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de l'Agglo2B assure ce service auprès des usagers du territoire. Il vous propose :

- Des repas équilibrés, livrés du lundi au dimanche, pour tous les jours de la semaine, 365 jours /an,
- Formule déjeuner ou formule midi + soir,
- Choix entre 2 menus,
- A partir de 3 jours minimum par semaine,
- Les régimes spéciaux sont pris en compte.

Les livraisons sont assurées par un agent du CIAS en liaison

froide 4 fois par semaine pour 7 jours de repas.

Tarifs :

- 10.61 € pour un déjeuner,
- 17.10 € pour un forfait déjeuner/diner,
- 19.74 € pour un forfait 2 personnes.

Contact : 05 49 81 75 75 ou social@agglo2b.fr



LE POINT ACCUEIL AUTONOMIE

Le Point Accueil Autonomie est un lieu d'échanges et de proximité, gratuit, qui a pour missions: **d'accueillir, écouter, analyser la demande, informer et d'orienter les personnes âgées de plus de 60 ans** et leurs familles sur tous les domaines de la vie quotidienne (aide ménagère, aide à la vie quotidienne, service de portage de repas, téléalarme, soins à domicile, établissement d'accueil, hébergement temporaire, aide aux aidants, loisirs...),

d'apporter une aide dans la constitution d'un dossier de demande d'APA ou MDPH.

Il existe 6 antennes dans le département (dont Bressuire et Parthenay). **Numéro d'accueil et d'information : 05 49 06 63 63.**

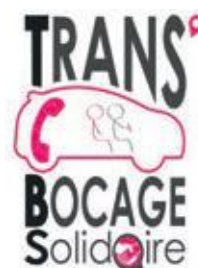
<https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/les-personnes-agees/les-points-accueil-autonomie-du-departement>

TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous êtes sans moyen de locomotion, et vous avez un besoin occasionnel de déplacement, vous pouvez faire appel à la structure dont la commune dépend pour trouver un conducteur bénévole. C'est l'association du Secours Catholique du Moncoutantais qui gère le secteur de Moncoutant (dont Clessé). Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire (une seule fois) auprès de l'association. Un simple appel ensuite à un numéro unique, le 06 83 81 16 63, permet de vous mettre en relation avec le conducteur qui viendra vous chercher chez vous. Le conducteur est bénévole, vous devrez simplement régler les frais kilométriques qui s'élèvent à 0,40 € du km.

Vous souhaitez devenir conducteur bénévole ? Contactez le Secours Catholique du Moncoutantais au 06 83 81 16 63 pour vous inscrire. **Pour vous aider dans vos démarches administratives**, un référent local a été mis en place. Pour Cles-

sé, il s'agit de Mme Dominique GUICHET que vous pouvez contacter au 05 49 72 16 34 (de préférence aux heures des repas).



LE PÉRISCOLAIRE

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école. Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.



lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h45

Les p'tits Loups : 05 49 72 03 74 / 06 26 11 63 79



LES MERCREDIS À LA CHAPELLE SAINT-LAURENT

L'équipe d'animation accueille votre enfant en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas. Elle propose à votre enfant des activités éducatives de qualité, offrant la possibi-

lité de choix et de la diversité dans les animations proposées. Périoloisirs et navette le matin à Clessé (7h30-9h) www.agglo2b.fr.

VACANCES À LA CHAPELLE SAINT-LAURENT

Découverte, exploration, jeux... pour le plaisir des petits et grands ! L'équipe d'animation vous accueille avec votre enfant et lui proposera de passer de bonnes vacances autour d'un projet thématique. Ouvert lors des vacances de la

Toussaint, d'hiver, de printemps, en juillet, 3 semaines en août.

Périoloisirs et navette le matin à Clessé (7h30-9h) sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant.

ASSISTANTES MATERNELLES

La commune compte 5 assistantes maternelles : 3 exerçant en Maison d'Assistants Maternelles et 2 indépendantes.

Pour obtenir leurs coordonnées, veuillez contacter la mairie.

RELAIS PETITE ENFANCE K'RAM'L

Le Relais petite enfance est un service d'information pour les parents et les assistantes maternelles. Il propose également des matinées d'éveil, en itinérance sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ces moments conviviaux ont lieu sur Clessé certains mardis, selon un calendrier établi au semestre, de 9h30 à 11h30 à la salle du périscolaire. Pour plus d'informations, contactez l'animatrice du Relais Petite Enfance au : 06 24 24 40 59



LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Un partenariat défense/éducation nationale en trois étapes a été mis en place au service des jeunes.

1^{ère} étape : L'enseignement de défense

Dispensé au collège puis au lycée, il permet de renforcer le lien armée-nation en sensibilisant les jeunes au devoir de défense.

2^{ème} étape : Le recensement

Obligatoire dès 16 ans (et jusqu'à 3 mois après la date anniversaire) pour les garçons et les filles. Il faut se présenter à la mairie du domicile avec une pièce d'identité nationale. Le recensement déclenche la convocation pour la journée défense et citoyenneté et l'inscription sur les listes électorales. Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez aussi la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis recensement, JDC et service national.

3^{ème} étape : La journée défense et citoyenneté (JDC)

Quatre thèmes sont abordés durant cette journée :

- Les droits et les devoirs des citoyens,
- Une information sur les enjeux de la défense,
- L'aide à l'insertion par des tests adaptés,
- L'aide au recrutement dans divers domaines de la défense.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers :

- Adresse : Quartier Aboville - 7 Bd du Colonel Barthel - BP 90647 - 86000 POITIERS CEDEX
- Mail : csnj-poitiers.traite.fct@intradef.gouv.fr
- Tél : 09 70 84 51 51

Important : Le certificat de participation à la JDC est **obligatoire** pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état, ainsi qu'au permis de conduire.

PLAN D'EAU DES ROCHERS DE LA BONNELIÈRE

D'une surface totale d'environ 5 ha, cet écrin de verdure, situé à 1,5 km du bourg sur la route de Parthenay, est très apprécié, en particulier les journées chaudes d'été. Le sentier pédestre d'1 km qui encercle le plan d'eau de 2 ha est agrémenté d'un parcours de santé, de jeux pour les enfants, de terrains de boules et de tables de pique-nique. Équipé de préaux et de sanitaires, le site peut accueillir aussi bien les pêcheurs* que les familles qui souhaitent passer un moment de détente.

Cette année, afin de mieux accueillir les promeneurs :

- le sentier a été réaménagé
- un parking camping-car a été réalisé
- des nouveaux panneaux d'accueil et d'indication ont été posés.

Ouverture de la pêche du 29 mars au 2 novembre 2025

La pêche est autorisée les lundis - mercredis - samedis - dimanches et jours fériés pendant cette période



Prix des cartes :

Carte annuelle : Adultes 60 € / 6 -16 ans 20 €

Carte journée : Adultes 6 € / 6 -16 ans 2 €

No-kill : 20 € les 24h / 35 € les 48 h / 50 € les 72h

Horaires d'ouverture :

De 7h00 au coucher du soleil

en respectant les jours d'ouverture hebdomadaires et les périodes annuelles

RANDONNÉES OU BALADES

- De la Voie Verte aux Moulins : Circuit pédestre de 3h45 - 14 km
- La ronde des Moulins : Circuit VTT - 23, 40 ou 48 km
- La voie verte reliant Parthenay à Bressuire
- Le belvédère de Laubréçais, promontoire offrant une vue extraordinaire sur la carrière.
- Circuit Terra Aventura « Heureux qui comme Ulysse ... » - 11 km
- Geocaching (application smartphone)

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque départementale et la mairie de Clessé mettent à la disposition du public un stock de livres et BD renouvelé régulièrement. **Ce service est entièrement gratuit.**

La bibliothèque est ouverte aux mêmes heures que la mai-

rie. Si vous avez un souhait de livre en particulier, vous pouvez en faire la demande auprès de la secrétaire de mairie. Toutes les bibliothèques de l'Agglo2B sont également gratuites.

PUMPTRACK

Un Pumptrack a été réalisé derrière les terrains de football. C'est une piste de loisir et d'entraînement sportif sur laquelle s'enchaînent virages, creux et bosses permettant la pratique du VTT ou du BMX. Cet espace ludique et convivial est accessible à tous (à partir de 5 ans) à condition de respecter le règlement affiché sur place et d'avoir les équipements nécessaires à cette pratique (gants, casque...).



TENNIS

La salle des sports est disponible par demi-journée pour jouer au tennis, du lundi au vendredi (sauf mercredi après-midi).

Les clés sont à retirer à la mairie.

Tarif de la 1/2 journée : 5 €

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

COPIE ACTE DE DÉCÈS (gratuit)

- A la **mairie du lieu de décès** : sur place ou par courrier sur papier libre en précisant les nom et prénoms du défunt, la date du décès et vos coordonnées accompagné d'une enveloppe timbrée pour recevoir l'acte chez vous.



COPIE ACTE DE NAISSANCE (gratuit)

- A la **mairie du lieu de naissance** demande à faire sur place ou par courrier accompagnée d'une enveloppe timbrée à vos noms et adresse

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (gratuit)

Demande à faire en ligne sur :

<https://www.casier-judiciaire.justice.gouv.fr>

et je suis les étapes

CARTE GRISE

Demande à faire en ligne sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

et je suis les étapes

COPIE ACTE DE MARIAGE (gratuit)

- A la **mairie du lieu de votre mariage**. Si vous demandez un autre acte de mariage que le vôtre, la preuve de votre lien de filiation directe avec cette personne vous sera demandée. Vous devrez également présenter votre carte d'identité.
- Par courrier sur papier libre accompagné d'une enveloppe timbrée à vos noms et adresse. Les informations à indiquer sur votre courrier dépendent du type d'acte demandé : Copie intégrale, extrait avec ou sans filiation. Vous recevrez l'acte de mariage chez vous par courrier en quelques jours.

CARTE ÉLECTEUR (gratuit)

A la majorité, se présenter en mairie avec pièce d'identité et justificatif de domicile ou s'inscrire en ligne via services-public.fr.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour demander une carte nationale d'identité et/ou un passeport, les documents à fournir dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période.

- Vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne sur : <https://moncompte.ants.gouv.fr>.
- Prenez ensuite rendez vous à la mairie de votre choix sur : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

La présence du titulaire du titre est obligatoire à la demande et à la remise (enfant et adulte) pour la prise d'empreinte. Le mineur doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur).

LOCATIONS SALLES

TARIFS DE LOCATION EN €	Espace Carmin (avec office)	Maison des associations	Cantine (avec cuisine)	Salle de sports
	capacité : 230 places	capacité : 40 places	capacité : 50 places	capacité : 500 places
COMMUNE				
Particulier / entreprise	140	65	110	75
Association				
à but non lucratif	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
à but lucratif	80	40	60	55
HORS COMMUNE				
Particulier / association / entreprise	210	100	180	120
JOUR SUPPLEMENTAIRE (veille et/ou lendemain) *	1/2 tarif	1/2 tarif	1/2 tarif	1/2 tarif
CHAUFFAGE (du 15 octobre au 15 avril)	+10	+5	+5	x
OPTIONS				
Nettoyage **	140	65	110	75
Vidéoprojecteur + écran motorisé (caution 300€)	50	x	x	x
Utilisation cuisine	80	x	inclus	65
Utilisation lave-vaisselle	40	x	40	x
CAUTION	165	165	165	165

* Jour supplémentaire : 1/2 sur le tarif de la salle. Les options ne sont pas facturées.

** Pour Espace Carmin, nettoyage salle, bar, sanitaire et office

La totalité de la somme de la location sera payée lors de la réservation.

Il sera demandé une attestation d'assurance responsabilité civile au locataire pour l'occasion.

Caution : lors de locations, certaines salles et notamment la cuisine, sont restituées sans être nettoyées. Pour éviter ce genre de problèmes, une caution est demandée à la remise des clés et retenue, en partie ou en totalité, si les locaux ne sont pas rendus propres ou s'il y a des détériorations. Les seuls cas d'annulation possibles sont la maladie grave sur production d'un certificat médical ou le décès d'un proche avec le bulletin de décès.

Horaires de fermeture : Selon la réglementation, l'ensemble des manifestations qui ont lieu dans une salle communale sont tenues de se terminer à 1 heure du matin. Toutefois, le Maire a la possibilité d'accorder, sur demande, une dérogation jusqu'à 3 heures du matin pour les fêtes à entrées payantes, et, jusqu'à 4 heures pour les soirées familiales. Dans tous les cas, il est recommandé aux utilisateurs des salles de respecter la tranquillité des riverains.



TARIFS MATÉRIELS COMITÉ DES FÊTES

MATÉRIEL	Qté.	TARIF asso.	TARIF Commune	TARIF Extérieur	CAUTION
ARMOIRE FRIGORIQUE	1	GRATUIT	GRATUIT	Pas de loc	NON
BARBECUE (Gaz)	3	GRATUIT	20 €	30 €	30 €
FONTAINE A APÉRITIF	1	GRATUIT	30 €	Pas de loc	100 €
GAUFRIER	5	GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	NON
GRANDE BUVETTE (16m)	1	GRATUIT	30 €	60 €	100 €
JEU DE LA GRENOUILLE	1	GRATUIT	GRATUIT	20 €	NON
PERCOLATEUR (30L)	1	GRATUIT	15 €	Pas de loc	50 €
POT À CAFÉ (20L)	1	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	NON
BOUILLOIRE (15L)	1	GRATUIT	15 €	Pas de loc	50 €
BOUILLOIRE (30L)	1	GRATUIT	15 €	Pas de loc	50 €
PODIUM (60m2)	1	GRATUIT	100 €	150 €	150 €
SONO	1	GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	NON
TABLES BANCS, TRÉTEAUX (88 plastiques et 144 fer)	Au mètre	GRATUIT	1 € le mètre	1,50 € le mètre	NON
VAISSELLE		GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	Facturation articles manquants
TOILETTES	1	GRATUIT	30 €	Pas de loc	100 €
BARNUM 3m x 3m	2	GRATUIT	20 €	40 €	100 €

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter les employés communaux
 au 06 30 47 30 02 aux heures de travail

Si besoin de leur service pour le transport de tables et chaises :
 15€ / trajet pour les Clesséens et 50 € hors communes.



PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS DE CLESSÉ

A.F.N - U.N.C	Jean SOULARD	05 49 72 06 60
Association de Parents d'Élèves	Jessie RAVELEAU	06 85 85 14 27
Boule en bois Clessé « La bonne espérance »	Gilles DESOBEAUX	06 89 50 59 34
Boule en bois Laubréçais « La Vaillante »	Jacky MOTARD	05 49 72 44 63
Clessé Solidaire	Christine ROCHER	05 49 72 04 26
Club de l'Amitié	Gabriel MARQUIS	05 49 72 14 84
Comité des Fêtes	Nicolas POUET	06 37 51 62 80
	Alban BOURREAU	06 89 84 01 88
Donneurs de sang	Christian SOULARD	05 49 72 11 30
Entente Sportive Boismé Clessé (E.S.B.C)	Jérôme BILLY	06 30 47 81 23
	Patrice GELIN	06 44 72 59 05
La Cie à Chant Tourné	Manu COURET	06 70 98 41 43
Loisirs et partage	Delphine BOISSINOT	05 49 72 07 07
Théâtre « Pieds au Plancher »	Daniel BARIBEAUD	05 49 72 15 87
	Serge GUINFOLLEAU	05 49 72 11 55
Cyclos randonneurs Clesséens	Dominique LIAULT	05 49 72 36 44

AUTRES NUMÉROS

Syndicat des Eaux du Val de Thouet (SEVT)	05 49 66 01 06
Urgence Dépannage (fuites)	06 86 92 63 07
SEOLIS (électricité)	09 69 39 79 01
SEOLIS Dépannage	09 69 32 14 11
Assistante Sociale	05 49 72 62 75
Centre anti-poison Bordeaux	05 56 96 40 80
Centre anti-poison Angers	02 41 48 21 21
Gendarmerie	05 49 72 60 01



NOS CORRESPONDANTS PRESSE LOCALE

Cathy RICARD « La Nouvelle République »

06 67 44 56 19

cathy.ricard@bbox.fr

Georges MICHENOT « Le Courrier de l'Ouest »

05 49 72 88 90

georges.michenot@orange.fr





ARTISTE—PEINTRE

RAVELEAU Jessie
www.jessie-raveleau-peinture.fr
06 85 85 14 27

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Boulangerie MARQUIS
05 49 72 01 11
Du mardi au samedi 8h00 à 20h30
Dimanche 8h00 à 13h30



CARRELAGE- FAÏENCE

BLANCHARD Jérôme
05 49 80 40 88 / 06 83 55 59 24
blanchard-carrelage@orange.fr



COIFFEUSE

Delph'Coiff (Salon de coiffure)
05 49 99 12 57



COIFFEUSE

PLAUD Virginie (à domicile)
06 30 68 99 16

CARRIÈRE

CARRIERE MOUSSET
05 49 72 06 44



COOPÉRATIVE D'APPROVISIONNEMENT



05 49 72 08 42

DISCO MOBILE



Studio Night David TANCHÉ
05 49 72 07 11
06 84 55 80 37
tanche.david@orange.fr

COUVERTURE ZINGUERIE

HUGEL Jordy
www.couverture-hugel.fr
07 82 77 99 97
hugel.couverture@gmail.com



ÉPICERIE - BAR - TABAC - JOURNAUX - LOTERIE

Le Relais des 2 moulins
FERNANDEZ Hortense
www.laboutiquedhortense.fr
05 49 65 30 23



Lundi-Mardi- Jeudi 7h30 à 13h00
15h00 à 19h30
Vendredi et samedi 7h30 à 13h00
15h00 à 20h00
Dimanche 8h00 à 13h00
17h00 à 19h30

SALLE DE SPORTS

J.A.Forme Santé
06 31 04 69 57
ja.formesante@gmail



MAÇONNERIE COUVERTURE

SARL AIGUILLON
05 49 95 60 31
sarlaiguillon@orange.fr



GARAGISTE

Garage TALBOT
05 49 72 01 16



GARAGISTE

EUROREPAR
CLESSE AUTOMOBILES
05 49 72 01 01

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

TOUS TRAVAUX

CHEVRIER Joël
05 49 72 07 34
06 87 12 55 63
jochevrier@wanadoo.fr



PAYSAGISTE

CREAVENIR PAYSAGE
BOCHE Pierrick
06 31 78 08 74



MÉDECIN

MOREAU Jean-François
05 49 72 53 46



PEINTRE

CAILLERET Alexis
05 49 72 52 02
06 85 41 26 36
cailleretalexis@orange.fr



MENUISERIE - PLACO

GERBIER Thierry
05 49 74 04 33 / 06 81 04 57 37
ct.gerbier@orange.fr



MENUISERIE - PARQUETS

ABL
BROSSARD Aurélien et Ludovic
06 52 33 49 61 / 06 70 06 64 86
aurel.brossard.ludo@gmail.com

PLATRIER - PLAQUISTE - JOINTEUR

MAROLLEAU François
06 45 49 86 65
fmarolleau1005@laposte.net



TRAVAUX DE TERRASSEMENT DRAINAGE ET AUTRES

SAS PEROCHON PÉROCHON Arnaud
05 49 72 52 17 / 06 48 29 12 25
jean.perochon79@gmail.com

NETTOYAGE BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE LAVAGE FAÇADES, MURS, TERRASSES TRAITEMENT ANTI - MOUSSES

SARL GRELLIER
GRELLIER Alexandre
05 49 72 15 98
06 83 05 34 52



PLACO - JOINTS

GERBIER Damien
05 49 74 01 43
06 78 77 81 99



VIDANGES FOSSES SEPTIQUES ET AGRICOLE - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les Vidanges Blanchoises
BLANCHARD Dominique : 06 72 81 38 62
contact@lesvidangesblanchoises.fr

DESCOUT Jérôme Les Champs Blancs Volailles	EARL BERTIN Bel - Air Veaux	EARL COMET Le Pin Porcs	
EARL GUITTON Jacky et Nathalie La Lande Bovins viande - Caprins	EARL LA COUPE PÉROCHON La Coupe Volailles - Cultures	EARL LE TILLEUL MORIN La Lande Ovins - Cultures	EARL LES ARCIES LEMAY Les Arcies Caprins - Ovins - Bovins viande
EARL LES 2 CLOCHERS HOUEMOND La Bodinière Volailles	EARL LES 2 MULES HOUEMOND La Bodinière Lapins	EARL LES PUY HUT La Roche Volailles	
EARL RUTA La Fichardière Canard -Ovins	EARL VOLOVINE INGREMEAU Touche-Muret Ovins	GAEC CHAUSSERAY Haut Saint-Benoist Cultures - Volailles -Bovins viande	GAEC PROTTEAU Mongazon Caprins
GAEC LES 3 CHÊNES POUSSARD Les Brosses Caprins - Ovins - Volailles	GAEC LE MOULIN BAUDIN GUÉRINEAU Belle-Vue Bovins viande et lait - Ovins	GUÉRINEAU Dominique Les Brosses Ovins - Culture	
GRELLIER Patrice Sainte - Marie Bovins viande	HUT Alain La Roche Volailles	MAUPOINT Dominique La Couaillère Ovins	RAVELEAU Dany Bel-air Cultures
LES VERGERS DES JOUARDIÈRES TOURAINÉ La Pibolière Cultures	SCEA BOCA NATURE TOURAINÉ La Pibolière Cultures	SCEA TOURAINÉ Franck La Pibolière Cultures	
EARL LES VERGERS DU PRÉ PEROCHON La Coupe Cultures	SCEA LE PLUMIER INGREMEAU Touche - Muret Volailles	SCEA SOULARD La Couture Volailles	SCEA CECO MÉTAY Le Pin Porcs - Cultures

Ne sont listés que ceux dont le siège d'exploitation est à Clessé

Si vous constatez une erreur ou un oubli, merci d'en informer la mairie.

PRODUCTEURS LOCAUX

PRODUITS :	PRODUCTEURS :	MODES DE VENTES :
BIÈRES	LA GABARDE (BIRTEGUE Jean-Marie) Bières bio blondes, brunes, ambrées, blanches, de Noël, IPA, Black IPA et Triple 06 28 32 05 75 contact@lagabarde.com	Vente en ligne Liste des revendeurs sur www.lagabarde.com Partenaire local : le Relais des 2 Moulins à Clessé
BIÈRES	FURIE DOUCE (BERTRAND Julien - SAGE Pascal - Sébastien BOUTET) Bières artisanales bio 05 49 74 86 21 contact@furie-douce.fr www.furie-douce.fr Facebook Bières Furie Douce	Boutique ouverte au 21 route de Moncoutant du lundi au vendredi de 10h à 18h. Visite de la brasserie et consommation sur place de 17h à 20h tous les vendredis Liste des revendeurs sur le site Partenaire Local : le Relais des 2 Moulins à Clessé
MARAÎCHAGE APICULTURE	LES PRÉS DE LA COUTURE (BARANGER Julien) Légumes et miels 06 24 30 72 90 julienbarranger@gmail.com	Marché de Bressuire le samedi Label AB
POMMES	EARL LES VERGERS DU PRÉ (PEROCHON Jacques et Jeanine) Pommes, jus de pommes naturel et pétillant. 05 49 72 14 71	Magasin ouvert à La Coupe du Lun au ven de 9h à 12h et de 14h à 18h, le sam de 9h à 12h. En période de cueillette, magasin ouvert uniquement de 9h00 à 12h00 Vente à cueillir dans les vergers à Fenioux, du 15/09 au 20/10, tous les après-midi en semaine et toute la journée les week-ends.
POMMES POIRES ET CÉRÉALES	SARL LES VERGERS DES JOUARDIÈRES (TOURAIN Franck) Pommes, poires, jus de pommes naturel et pétillant. Céréales et produits locaux 05 49 72 54 08	Magasin ouvert à La Pibolière du Lun au ven de 9h à 12h et 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h Vente à cueillir Présents sur différents marchés.
POULETS BIO	EARL LA COUPE (PEROCHON Arnaud et Béatrice) 06 41 60 54 00 / 06 48 29 12 25 earl.lacoupe@gmail.com	Vente poulets Bio « prêt à cuire » À venir retirer à 1 La Coupe

1CHAMBRE D'HÔTES ET 6 GÎTES

Chambre d'hôtes Aux 2 chèvres 2. La Bonnelière :

2 personnes, 1 chambre, internet et animaux acceptés

Yourte-gîte 4 personnes

Contact: Soizic et Filip au 05 49 80 30 10 ou 06 83 85 15 81 <https://www.auxdeuxchevres.com>

Gîte Côté Jardin 4 La Gare : 6/8 personnes, 2 chambres, internet

Contact: 06 79 54 24 81

Gîte La Louisière : 6 personnes, 2 chambres et animaux acceptés.

Contact : 07 83 73 93 39 ou 06 32 09 35 91 ou 07 63 59 17 12 / gitelalouisiere@gmail.com

Gîte Le coin caché 2 Le Peu : 4 personnes, 2 chambres, internet

Contact: lecoincache79@gmail.com

Gîte Julia Roberts 1 les Bruyères : 6 personnes, 2 chambres, internet et animaux acceptés

Contact: 06 70 42 73 33 ou 05 49 72 05 53 / soratra@orange.fr

Gîte Les clés de Clessé 14 rue de la mairie : 5 personnes, 1 chambre

Contact: 09 83 40 44 48 ou lescles79@gmail.com



Ta relation est saine quand il...

PROFITE

- 1 Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts
- 2 Accepte tes amies, amis et ta famille
- 3 A confiance en toi
- 4 Est content quand tu te sens épanoui
- 5 S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble

Il y a de la violence quand il...

VIGILANCE, DIS STOP !

- 6 Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
- 7 Rabaisse tes opinions et tes projets
- 8 Se moque de toi en public
- 9 Est jaloux et possessif en permanence
- 10 Te manipule
- 11 Contrôle tes sorties, habits, maquillage
- 12 Fouille tes textos, mails, applis
- 13 Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes
- 14 T'isole de ta famille et de tes proches
- 15 T'oblige à regarder des films pornos

Tu es en danger quand il...

PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE

- 16 T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches
- 17 "Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
- 18 Menace de se suicider à cause de toi
- 19 Menace de diffuser des photos intimes de toi
- 20 Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
- 21 Te touche les parties intimes sans ton consentement
- 22 T'oblige à avoir des relations sexuelles
- 23 Te menace avec une arme
- 24

Dans l'urgence :

 **17 ou 112**

Recours aux forces de l'ordre depuis un portable
24h/24h - 7j/7



 **114**

Signalement par SMS
24h/24h - 7j/7



Intervenants sociaux en gendarmerie & commissariat

Gendarmerie :

Bressuire : 06 24 85 32 55/
06 86 41 19 25

Parthenay : 07 64 80 79 20

Niort, Pays Mellois, Haut Val de Sèvre : 06 10 11 50 58

Commissariat Niort : 07 50 59 90 59

 **3919**

Signalement auprès de la ligne nationale d'écoute, gratuite & anonyme
24h/24h - 7j/7



 **119**

Signalement pour les enfants en danger



 **site web**

Signalement en ligne, accès gratuit, anonyme
24h/24h - 7j/7



 **115**

Pour être hébergé



Signalement en pharmacie

Signaler des violences auprès des pharmacies, les officines feront le lien avec les forces de l'ordre
24h/24h - 7j/7



AGENDA 2025

15 JANVIER : Galette des rois - Club des aînés
17 JANVIER : Don du sang
20 JANVIER : Cinéma à Bocapôle - Clessé Solidaire
25 JANVIER : Concours de belote - ESBC

21 FÉVRIER : Jeux salle des associations - Clessé Solidaire
22 FÉVRIER : Théâtre - **23 FÉVRIER** : Théâtre

01 MARS : Théâtre - **02 MARS** : Théâtre
03 MARS : Ateliers récréatifs - Loisirs et Partage
04 MARS : Mardi Gras Tourtisseaux - Club des aînés
07 MARS : Théâtre - **08 MARS** : Théâtre
12 MARS : Concours de belote et Tourtisseaux - Club des aînés
14 MARS : Atelier bien être et relaxation - Loisirs et Partage
15 MARS : Clessé en jeu - Comité des fêtes
21 MARS : Bowling Bressuire et Jeux salle des associations - Clessé Solidaire
21 MARS : Portes ouvertes de l'école de Violine
29 MARS : Bal du foot - ESBC

04 AVRIL : Concours de palets à Boismé - ESBC
09 AVRIL : Concours de belote - Club des aînés
11 AVRIL : Soirée Ping Pong : Badminton Loisirs et Partage

15 AVRIL : Visite Body Nature (entreprise) et jeux salle des associations - Clessé Solidaire

23 AVRIL : Pâtés de Pâques pour les adhérents - Club des aînés
27 AVRIL : Ronde des Moulins - Cyclos randonneurs clesséens

03 MAI : Tournoi jeunes à Boismé - ESBC
08 MAI : Commémoration victoire guerre 39/45
14 MAI : « Nos aînés en chanson » - Clessé Solidaire
14 MAI : Concours de belote - Club des aînés
15 MAI : Don du sang
11 JUIN : Concours de belote - Club des aînés
14 JUIN : Repas été - Club des aînés
21 JUIN : Clessé en musique - Comité des fêtes
27 JUIN : Pique-nique - Clessé Solidaire
28 JUIN : Kermesse de l'école - APE
29 JUIN : Lectures et spectacles au jardin Compagnie du Désordre

10 JUILLET : Pique-nique - Club des aînés
12 JUILLET : Lectures et spectacles au jardin Compagnie du Désordre
26 JUILLET : Lectures et spectacles au jardin Compagnie du Désordre

08 AOÛT : Don du sang
09 AOÛT : Lectures et spectacles au jardin Compagnie du Désordre
23 AOÛT : Lectures et spectacles au jardin Compagnie du Désordre

07 SEPTEMBRE : Lectures et spectacles au jardin Compagnie du Désordre
10 SEPTEMBRE : Concours de belote - Club des aînés
14 SEPTEMBRE : Clessé en Rando - Comité des fêtes
19 SEPTEMBRE : Le logis de Barroux - Clessé Solidaire

08 OCTOBRE : Concours de belote - Club des aînés
16 OCTOBRE : Don du sang
18 OCTOBRE : Clessé en Rose - Comité des fêtes
27 OCTOBRE : Atelier récréatif - Loisirs et Partage

07 NOVEMBRE : Jeux salle des associations - Clessé Solidaire
12 NOVEMBRE : Concours de belote - Club des aînés
11 NOVEMBRE : Commémoration armistice guerre 14/18 et repas du CCAS
29 NOVEMBRE : Concours de belote - Loisirs et Partage

07 DÉCEMBRE : Téléthon
12 DÉCEMBRE : Jeux salle des associations et assemblée générale - Clessé Solidaire
17 DÉCEMBRE : Repas de Noël - Club des aînés
22 DÉCEMBRE : Art floral - Loisirs et Partage